

DE LA TERRITORIALITE POLITIQUE A LA TERRITORIALITE CONCURRENTIELLE DANS LES POLITIQUES ET LES PRATIQUES DE DEVELOPPEMENT (1945-2000) : QUELQUES ASPECTS NORD- SUD

Thierry AMOUGOU¹

Résumé :

De 1945 à 1980, la territorialité politique fait de l'État-nation non seulement l'acteur pilote du développement mais aussi, l'espace d'application privilégié des politiques et des pratiques de développement. Les systèmes de croissance keynésio-fordiste au Nord et nationaliste au Sud, traduisent cette orientation. Ils entrent en crise respectivement dans les années 75 et 80 après quelques résultats positifs pendant les Trente Glorieuses. Avec le Consensus de Washington (1980-2000), les analyses opposent l'État au marché dans une approche du développement où l'offre et la demande doivent jouer un rôle central. La territorialité politique et tous ses attributs sont supplantés par *une territorialité concurrentielle* faisant du marché global le territoire symbolique et réel des politiques et des pratiques de développement. Au Sud comme au Nord, l'État historique a perdu sa propriété paradigmatique en matière de développement. Les marchés sont désormais aux commandes. Et pourtant, le marché global comme force transformatrice manifeste en ce moment un fort pessimisme quant à sa capacité à promouvoir le changement, l'ordre et le bien-être social. L'issue est incertaine et fait appel tant à l'intervention de la créativité humaine, qu'à la fin des extrémismes en matière des politiques de développement.

Mots clés : territorialité politique, territorialité concurrentielle, opérateurs d'action, opérateurs symboliques, territoires, développement.

¹ Macro économiste, chercheur à l'Institut des Etudes du développement de l'UCL : 1 Place des Doyens, B-1348, Louvain-La-Neuve, Belgique. Je remercie mon collègue Philippe Collet et le professeur G. Masuy-Stroobant de leurs remarques sur la première version de ce texte. Les erreurs qui y subsistent et les prises de positions qui s'y trouvent m'incombent cependant exclusivement.

1-Introduction

Le territoire n'est pas seulement un simple espace physique neutre abritant une infrastructure, des institutions ou servant de siège à un site de production quelconque comme l'évoque le concept de *territoire entrepreneur*. Ce n'est pas uniquement une *étendue support* comme le disent les géographes contemporains². Il est aussi le fruit d'une nature (relief et ses composantes animales et végétales), d'une histoire, d'une langue et de la traduction matérielle d'une culture. Il est la base d'un ensemble de croyances qui fondent l'identité d'un projet de vie au sein d'un système social. Il donne des habitudes particulières à ceux qui l'habitent et subit en retour leurs actions qui traduisent un rapport à l'environnement spécifique. Le territoire est central en politique, en économie, en géopolitique et dans la répartition des ressources au sein d'un système social.

En effet, tout parti politique a une identité politique et économique qui renvoie non seulement à un fief, à un territoire, mais aussi, à des sympathisants ayant un profil démographique particulier. La localisation des activités économiques se fait en prenant en compte les spécificités territoriales des sites (reliefs et climat, activités connexes, institutions, qualité du logement...), à partir desquelles les investisseurs saisissent les caractéristiques démographiques (statuts socio-économiques), pouvant avoir un effet d'entraînement sur la demande potentielle qu'ils peuvent y espérer par rapport à un niveau et à un profil d'offre à définir. Cette importance du territoire apparaît dans les analyses de la nouvelle économie géographique montrant que la transformation de régions – identiques au départ – en centres et en périphéries, est en grande partie due aux dotations factorielles initiales et *aux effets d'agglomération* [Krugman, 1991a, 1991b, 1991c, 1993c ; Krugman et Venables, 1995]. Concernant l'étude

² *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, 2004, Belin, (ouvrage collectif).

des conflictualités contemporaines qu'est la géopolitique, l'étendue territoriale d'un pays et la richesse de son sous-sol sont des éléments centraux dans l'analyse des tensions et des guerres entre États. Le cas le plus actuel dans les esprits est *la forte odeur de pétrole* que dégagent les justificatifs de la guerre en Irak. Par ailleurs, si villes et campagnes renvoient déjà à des territoires précis et nous orientent, banlieues, bidonvilles et quartiers résidentiels au sein des villes renseignent aussi sur la répartition territoriale du capital, du travail et même de l'histoire. Les banlieues françaises sont par exemple un des reflets contemporains de l'épisode colonial de l'histoire démographique et économique de ce pays.

Le territoire reste donc fondamental dans l'analyse d'un processus de développement. Il le stabilise, lui donne un sens et labellise les systèmes sociaux, tout en incarnant dans ses métamorphoses l'aspect dynamique et conflictuel du processus de développement. La convoitise dont il est parfois l'objet et les identités qu'il exacerbe ont entraîné deux fois le monde en guerre. Aussi, l'ONU établit dès 1945, des règles claires garantissant la souveraineté territoriale et le respect scrupuleux des frontières de chaque pays. D'où l'accession à l'indépendance de nombreuses colonies dans le but de mettre en place des États-nations comme cadre matériel central du développement qu'appelle de tous ses vœux le président américain Truman au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale³. Tous les pays, du moins ceux du bloc capitaliste, acceptent politiquement l'idée d'un territoire devant mener à bien un projet de développement, conçu comme la construction d'un milieu de vie entre citoyens : c'est l'État-nation. Nous ne parlons pas ici du processus historique de construction de l'État qui montre qu'il apparaît à un moment précis (plus ou moins à partir de l'an 1000) et dans un lieu précis (l'Europe de l'Ouest), avant d'être importé à travers le monde, mais du consensus

³ Lorsque le 20 janvier 1949 le président Harry Truman qualifie de « sous-développées » des régions de la majeure partie du monde, il fait aussi implicitement référence à des territoires précis amenés à suivre les voies prises par d'autres territoires dits développés.

selon lequel, après la Deuxième Guerre mondiale, c'est cette institution qui, en tant que construction politique, va définir les territoires dits sous-développés et en être l'acteur pilote du développement⁴. *Le Consensus de Philadelphie/Bretton-Woods* [Meier et Seers 1984], est un rouage essentiel de la régulation internationale de ces constructions politiques dont les territoires sont le siège de la modernisation, des politiques keynésiennes et de l'action du Bureau international du travail (BIT).

Dans la mesure où on passe aujourd'hui de cette construction politique à des États conçus comme des espaces économiques à rendre rentables et performants au sein du marché global, ce papier se pose trois questions : à quoi renvoient dans leur temporalité, d'une part, la territorialité politique, et d'autre part, ce que nous appelons *la territorialité concurrentielle* dans les politiques et les pratiques de développement au Nord et au Sud? Quelles en sont les conséquences dans les politiques et les pratiques de développement? Qu'est ce qui, dans les *Development Studies*, semble se dessiner comme une voie permettant de recadrer le développement à travers une refonte de la territorialité politique et concurrentielle? En essayant de répondre à ces questions, nous chercherons, sans prétendre à l'exhaustivité, à faire une lecture à la fois historique et comparée, non seulement des rapports entre territorialités et modalités de développement, mais aussi, une analyse des conséquences qui en découlent dans les politiques et les pratiques de développements au Nord et Sud.

2- Territorialité politique et développement (1945-1980)

2.1 La construction d'un espace humanisé

Les groupes humains transforment les territoires où ils sont installés. Les forêts et les prairies font place au damier des champs, les maisons se groupent en villages, les villes

⁴ A propos de la naissance de l'Etat-nation comme institution historique, Braudel avance l'année 1784 qui est la date de la fin de la souveraineté d'Amsterdam au bénéfice de Londres.

apparaissent et s'interconnectent aux campagnes par des échanges commerciaux, des routes, des chemins de fer ou des réseaux de courant électrique et de distribution d'eau [Claval, 2003]. En un mot, le territoire s'humanise par toutes ces infrastructures et ces pratiques qui mettent en place ses occupants. Son aspect reflète ainsi la culture, les choix de vie et les moyens d'un groupe d'acteurs ou d'un peuple donné. La multiplicité des milieux (villes, villages..), celle des acteurs, des intérêts, des choix, des moyens, des histoires personnelles et des stratégies en fait cependant une œuvre complexe qui nécessite la mise en place d'un mode de régulation d'un espace inévitablement instable et conflictuel. De 1945 à 1980, l'État-nation s'impose en tant que cadre politique global de cette humanisation de l'espace. Ayant sans cesse été le reflet du changement de la société, cet État porte inévitablement la marque de son temps. Issu de l'évolution de grands empires qui lui laissèrent la place, en guise de reconnaissance, d'entités plus petites et indépendantes, l'État devait à l'origine être fort pour se défendre. Cette conception de l'État au sens absolutiste du Prince de Machiavel (1469-1527) et du Léviathan de Hobbes (1588-1679), sera supplantée par les idées révolutionnaires qui donnent naissance à l'État-nation en Europe et dans ses colonies [Yung-do A. Ducobu, 2005]. Au XIX^{ème} siècle, des considérations socio-économiques sur son rôle donnent naissance à l'État marxiste contrôlé et instrumentalisé par la bourgeoisie capitaliste. Ensuite, la théorie économique standard consolida le rôle des États en s'inspirant des analyses de David Ricardo (1772-1823) et d'Adam Smith (1723-1790) sur les avantages comparatifs. Désormais, les États sont les moteurs d'un système international d'échange où chacun d'eux se spécialise dans le domaine et les produits où il est le plus doué et donc, qu'il fabrique à plus moindres coûts que les autres.

2.2 Le rôle de l'État-nation dans le processus de développement

L'humanisation de l'espace par la conciliation de stratégies, parfois divergentes, des acteurs et la gestion des conflits qui

constituent un des moteurs de la dynamique des systèmes, se poursuit par la mise en place d'un État-nation entendu comme un pôle politique performant du système international d'États. C'est à dire, une macro-institution dont les fonctions économiques sont submergées par ses fonctions politiques. Son rôle régulateur et généralement centralisateur, consiste à construire une identité nationale basée sur l'édification d'une territorialité politique et d'une citoyenneté comme allégeances suprêmes devant lisser et faire disparaître toutes les particularités démographiques, identitaires et territoriales [Badie, 1992] : c'est la territorialité politique. En effet, « La naissance du développement comme ambition ou projet, est inséparable de cette rupture juridique qui transfère le pouvoir et ses attributs à des États neufs dont certains attendent des miracles, dans de nombreux cas sans luttes violentes, ce qui facilitera la transition vers un néocolonialisme paternaliste plein de bonnes intentions » [Hours, 2002]. Nous distinguons donc par conséquent deux formes de territorialité politique : *une territorialité politique directe*, i.e., construite de façon endogène et autonome par des populations engagées dans un processus d'organisation d'un espace humanisé ou d'un système social, et *une territorialité politique indirecte* i.e., construite, non de façon endogène et autonome, mais à partir d'une excroissance de la territorialité politique d'une puissance coloniale et de l'application exceptionnelle des règles internationales (SDN et ONU) à des populations et des territoires coloniaux. Une fois son autorité et son indépendance établies, elle devait assurer sa souveraineté en exerçant le monopole de la violence légitime de l'État wébérien.

De ce fait, le développementalisme qui s'exporte au Tiers-monde par le biais des anciennes puissances coloniales cherche à mettre en place le *nation building*, dont le but est de créer un système socio-économique autonome axé sur la poursuite d'un même projet capable de se suffire à lui-même et de survivre une fois que les conseils et les aides étrangères auront disparu [Fukuyama, 2004]. Identifiés en premier par leurs territoires et leurs citoyens, les États-nations sont au centre des relations

internationales. Ce sont d'abord des relations entre États codifiées par les Nations Unies. La Banque mondiale doit soutenir les projets de développement des États par des aides et des crédits alors que le FMI vient à la rescousse de ceux en crise, par des politiques de relance économique [Stiglitz, 2002]. Les identités monétaires (franc français, le dollar étatsunien, le dollar canadien, le franc CFA, l'escudo portugais, la couronne danoise, la livre anglaise...), se définissent, comme l'indique leurs noms, par rapport à la territorialité politique et à la citoyenneté qui les sous-tendent. Visas et cartes de séjour d'un pays sont tout simplement un prolongement d'une citoyenneté et d'un territoire A dans une citoyenneté et un territoire B. Ce sont des rapports politiques interétatiques qui assurent les connexions internationales des systèmes sociaux et les définissent. Les échanges internationaux (exportations et importations de biens et services), se font aussi entre États suivant le principe des avantages comparatifs qui, quoiqu'économiquement défini, a une assise territoriale politique pour les coéchangistes. Le caractère dynamique des avantages comparatifs donne en effet un rôle plus important aux territoires et aux politiques qui sous-tendent les stratégies de développement [Muchielli, 1985].

Sur le plan national, de nombreux pays aujourd'hui développés, comme la France, nationalisèrent leurs systèmes bancaires pour mieux asseoir leur souveraineté et leur autonomie financière. Sans mettre fin aux flux de capitaux extérieurs, les politiques monétaires, financières et budgétaires, sont spécifiquement définies pour le développement du système productif du territoire national, suivant en cela les travaux d'économistes dont certains affirment : « capital is made at home » [Nurkse, 1968]. Les politiques industrielles, les politiques agricoles, les politiques commerciales sont définies par et au sein d'un État où elles doivent réaliser un effet d'entraînement positif entre tous les secteurs productifs. En France et au Royaume-Uni, par exemple, le secteur public réalise plus du cinquième de l'investissement fixe productif. La plupart des pays européens nationalisent les secteurs de l'eau, de l'électricité, du gaz, des chemins de fer, de l'aviation, de la radio

et télévision et des télécommunications [Petit, 2005]. Donc, de 1945 à 1980, ce sont les constructions politiques que sont les États-nations qui définissent les conditions d'investissement et les modalités de fonctionnement des marchés par une orientation des offres et des demandes. Bref, l'espace performant et de référence de toutes les activités socio-économiques était déterminé par une territorialité politique, définie par des frontières physiques au sein desquelles, se construit une citoyenneté impliquant des droits et des devoirs : c'est le développement comme construction d'un espace politique humanisé, maîtrisé et institutionnalisé.

2.3 Les implications de la territorialité politique sur le développement au Nord et au Sud

a) Les implications de la territorialité politique sur le développement au Nord

Cette méthode de développement centripète par rapport au territoire national et suivant laquelle se réalise l'internationalisation des économies, par le biais des nations politiquement autonomes et assumant l'organisation de leurs espaces économiques nationaux, va tenir, quoique de façon différente au Nord et au Sud, grâce à la Guerre Froide (1945-1990), à la prospérité des Trente Glorieuses (1945-1975), et aux politiques keynésiennes qui renforcent le caractère central et utile de l'État dans la conduite du projet de développement. De façon simple, les prescriptions keynésiennes tournent autour de trois principes basés sur le fait que l'offre et la demande ne s'ajustent pas toujours de façon optimale et nécessitent de ce fait une régulation publique. Ce sont : assurer le plein-emploi, non par la baisse des salaires, mais par des investissements publics ; pratiquer le déficit budgétaire pour compenser l'insuffisance des investissements privés par la relance des investissements publics et adopter une politique modérée de taux d'intérêt pour éliminer l'excès d'épargne et doper l'efficacité marginale du capital [Nême, 2001].

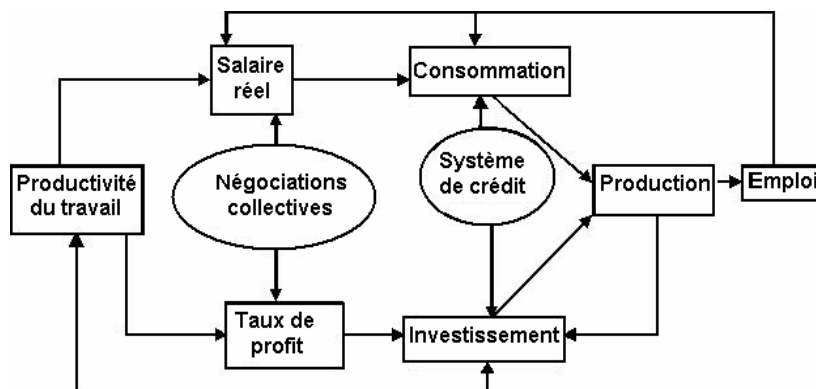
En Occident, le fait de partager en général la même idéologie libérale et d'avoir ensemble vaincu, non seulement la grande dépression de 1929, mais aussi le Fascisme et le Nazisme, entraîne une certaine solidarité entre les États. La Guerre Froide est un élément supplémentaire qui vient renforcer cette solidarité de pensée et de destin entre les pays du Bloc de l'Ouest chapeauté par les États-Unis. Le Plan Marshall voté pour aider de nombreux pays européens après la Seconde Guerre mondiale, en constitue une des preuves historiques concrètes. Par ailleurs, né d'un mélange entre les prescriptions keynésiennes sus citées, et les réformes mises en place par le constructeur automobile Henry Ford après la Première Guerre mondiale, le Fordisme, système de croissance dans lequel travail et capital font bon ménage grâce à un rapport salarial conçu comme facteur de production nécessaire au système capitaliste, entraîne la prospérité par le développement d'un mode de production et de consommation de masse. En effet, basé à la fois sur une certaine organisation du travail (taylorisme, mécanisation des systèmes productifs et séparation complète en production et exécution), et sur trois formes d'institutions (une concurrence oligopolistique, un développement monétaire favorisant le crédit bancaire, le territoire national comme cadre principal de la régulation), le rapport salarial fordiste conçoit le salaire moins comme un coût que comme garantie automatique d'une demande future solvable par rapport à l'offre de masse dont il est le moteur. La société salariale est devenue le moteur du profit capitaliste dans la mesure où il facilite la redistribution des profits dégagés par le mode de production industriel et mécanisé [Aglietta, 2001 ; Boyer, 2004].

La même orientation nationale domine dans les domaines monétaires et financiers. Selon la position du pays pendant la Seconde Guerre mondiale, renforcer le pouvoir financier de l'État apparaît plus ou moins légitime. Aussi, sans nier l'importance des flux internationaux de capitaux, c'est surtout le système bancaire national qui octroie des crédits aux investisseurs. Le territoire national, défini politiquement par

l'État-nation, reste donc l'endroit où se négocient collectivement les salaires constituant le pivot de la politique nationale des prix. La concurrence est largement tempérée pour permettre aux entreprises nationales de fixer leurs prix en appliquant un taux de marge normal au coût salarial (voir schéma 1). Cette stratégie de production entraîne un cercle vertueux entretenu par une accumulation du capital passant par une formation d'épargne destinée à l'acquisition de biens durables, tels que le logement [Aglietta, 2001 ; Boyer, 2004].

Il en résulte d'énormes gains de productivité et une croissance intensive qui entraînent trente années de prospérité en Occident. La construction d'un espace humanisé par l'État-nation est basée sur un ensemble de compromis institutionnels, permettant au système de tenir grâce à une redistribution de la richesse issue d'une grande croissance économique. Le système de production et la consommation de masse deviennent les moteurs du changement social en Occident. « Les rapports conflictuels entre le capital et le travail sont relégués au rang de vestiges d'un passé archaïque par la croissance économique » [Peemans, 1996]. En effet, la production et le commerce augmentent respectivement de 5,6 et 7,3 % [Ben Hamouda, 1999]. Les salariés bénéficient donc des protections légales issues de ce système de production prospère, où les syndicats et les politiques économiques trouvent un équilibre assimilable à un *first best*, suivant lequel, sur base d'un ensemble de droits et de protections sociales construits à partir du travail, les États occidentaux réussissent à couvrir les besoins fondamentaux de leurs populations [Castel, 1995]. D'où le fait, qu'à cette période, la pauvreté correspond à une configuration sociale dans laquelle les pauvres ne forment pas un vaste ensemble distinct du reste du corps social, mais, une franche peu nombreuse de la population : c'est « la pauvreté marginale » [Paugam, 2005]. Dans la même logique, les pays scandinaves mirent en place des politiques plus radicales, incluant la création d'emplois publics à l'échelle locale, afin de garantir un plein-emploi effectif en tous points du territoire national.

Schéma 1 : Le cercle vertueux de la croissance fordiste



Source : Aglietta (M.), 2001, « Du capitalisme fordiste au capitalisme patrimonial », *Problèmes Économiques*, n° 2704-2705, pp. 4-7.

b) Les implications de la territorialité politique sur le développement au Sud

Au Sud, la territorialité politique définie par des États-nations revêt deux dimensions : une indirecte, avant les indépendances, et l'autre directe, après les indépendances. Ce que nous appelons *la territorialité politique indirecte* se construit pendant la période coloniale et se matérialise par l'application des lois coloniales sur des territoires n'existant pas encore comme États au sens moderne et occidental du terme. Autrement dit, ce ne sont pas des acteurs locaux de ces territoires colonisés qui l'établissent, mais une excroissance de la territorialité politique métropolitaine dans les colonies. La territorialité politique des colonies commence en effet sa construction institutionnelle dès la Conférence de Berlin (1884-1885) pour l'Afrique, et se poursuit par la Conférence afro-arabo-asiatique de Bandung en 1955 jetant les bases des nouveaux États indépendants du Tiers-monde. En effet, les notions de *sphère d'influence*, de *zone d'influence* et de *d'occupation effective* sont des produits de la Conférence de Berlin et délimitent déjà les bases territoriales de plusieurs États actuels du Sud. Des traités plus précis de délimitation territoriale sont conclus entre les différents États européens : 249 entre l'Angleterre et la France entre 1882 et

1908 [Brunel, 2004]. L'Afrique illustre bien le caractère indirect de la territorialité politique de nombreux États du Sud. Son territoire ne devient en effet politiquement visible avant 1960 que par les vocables, *Empire colonial britannique*, *Afrique équatoriale française* et *Afrique occidentale française* qui ne sont rien d'autres que des extensions, en terres africaines, de la territorialité politique britannique et française. Ceci est d'autant plus vrai qu'à la veille de la Première Guerre mondiale, seule la stratégie d'assimilation des colonies aux régimes métropolitains avait pu écarter la concurrence étrangère et construire des monopoles commerciaux [Marseille, 2005]. A cette date, Madagascar, l'Algérie, l'Indochine sont des colonies assimilées à la France en terme de territoires et de citoyenneté des populations autochtones.

Lorsque la Conférence de Brazzaville de janvier-février 1944 arrive à la conclusion que les colonies doivent être dotées d'un régime douanier plus libéral et plus souple, pour s'adapter aux réalités de l'économie mondiale et à leur extrême diversité, la réaction des « coloniaux » prouve encore une fois le caractère indirect de la territorialité politique de tout l'empire colonial français. Ils déclarent : « Nous estimons que tous les territoires de l'Union française sont solidaires et qu'ils doivent tous être classés dans un groupe unique dont le régime douanier s'identifierait avec celui des territoires du premier groupe, prévus par la loi du 15 avril 1928, c'est-à-dire, les territoires assimilés à la métropole, les catégories qu'elles prévoient étant supprimées. Aucune armature et aucun ciment ne seront supérieurs pour réaliser l'unité politique et la communauté des sentiments. Alors, vraiment la France sera une nation de 100 millions d'habitants »⁵.

De même, la dichotomie politique que la Seconde Guerre mondiale entraîne en France, prouve l'extension de la territorialité politique métropolitaine dans l'empire colonial en

⁵ Note du président de la Région économique d'Algérie, Alger, 8 juillet 1946, Comité Central de la France d'Outre-mer (C.C.F.O.M), 275.

structurant l'espace Africain en *Afrique de la France libre et Afrique de Vichy* [Amougou, 2004]. Les dynamiques exogènes [exigences des puissances coloniales et les décisions des institutions internationales (SDN et ONU)], jouent ainsi un rôle central dans l'évolution de la personnalité juridique des colonies, dont la territorialité politique ne devient directe qu'après les indépendances [Amougou et et Ngo Nyemb, 2005]. Ce ne sont plus les excroissances de la territorialité politique métropolitaine qui rendent visibles internationalement les territoires et leurs populations, mais les constructions politiques que sont désormais ces États eux-mêmes. L'influence coloniale va tout de même continuer à se faire sentir par les orientations plus ou moins centralisées de l'administration, selon que la puissance coloniale fut la France ou un pays anglo-saxon [Amougou et Ngo Nyemb, 2005].

Si certains pays accèdent à l'indépendance après des luttes menées par des mouvements de libération, les indépendances sont généralement octroyées pacifiquement par les anciennes puissances coloniales dont l'entreprise coloniale est devenue impopulaire après une guerre de libération comme la Deuxième Guerre Mondiale. Avec des économies largement extraverties parce que majoritairement orientées vers la production de produits primaires (cacao, café, matières premières..) dont la demande est en grande partie occidentale, de nombreux pays du Sud vont tirer profit des Trente Glorieuses. De fait, les anciennes puissances coloniales qui restent aussi les partenaires commerciaux privilégiés des nouveaux États indépendants constituent des débouchés aux productions de nombreux pays du Sud grâce au pouvoir d'achat que leur confère la grande croissance du régime de production fordiste. A cette demande élevée et soutenue par la grande croissance occidentale, va s'ajouter une évolution positive des termes de l'échange. Soutenu par ce cercle vertueux, *le pacte colonial*, système autarcique qui consiste à vendre à un niveau bien supérieur aux cours mondiaux leurs produits manufacturés dans de véritables chasses gardées, en échange de produits primaires eux aussi

surpayés, continue de fonctionner [Marseille, 2005]. De nombreux États du Sud bénéficient aussi d'une prime géopolitique liée à la guerre froide qui entraîne qu'ils sont courtisés par les deux blocs à coûts de faveurs financières. Le développement qui se définit à cette époque comme l'accumulation du capital et le rattrapage technologique, oriente les systèmes sociaux vers un processus de modernisation nationale entretenu par l'aide au développement, les prêts internationaux et l'assistance technique internationale. Alors que l'État-nation, avec un système de production keynésien-fordiste, assure la régulation des systèmes sociaux au Nord et en garantit la cohésion sociale par un contrat social reposant sur des compromis institutionnels redistribuant la croissance entre capital et travail, au Sud, c'est un *État développeur autoritaire* qui est l'acteur pilote du développement. Le consensus s'établit également ici sur un ensemble de compromis institutionnels, non seulement socio-politiques, mais aussi, socio-économiques.

Sur le plan socio-économique, le développement est assimilé aux stratégies de modernisation et de croissance économique sur le territoire défini politiquement par l'État-nation. L'effectivité de la Guerre Froide fait que les anciennes puissances coloniales sont plus enclines à renforcer le formatage politique des territoires et de leurs populations, qu'à une analyse réelle des besoins des pays du Tiers-monde. Tous les efforts sont ainsi concentrés sur la construction de l'unité nationale sensée faciliter l'éclosion et la consolidation des allégeances suprêmes que sont la territorialité politique et la citoyenneté. La démocratie est jugée contre-productive par rapport à ces objectifs et au conflit idéologique international entre les deux blocs [Amougou et Ngo Nyemb, 2005]. L'État-nation qui en résulte au Tiers-monde est donc inévitablement nationaliste et autoritaire (cas de la Tanzanie en Afrique noire), ou nationaliste et populaire (cas du Chili en Amérique latine). Cet État spécialise l'espace politique, le délimite et le monopolise au sein d'un étatisme où, seul, le parti unique au pouvoir joue le rôle d'acteur politique performant sur le plan local et sert de relais

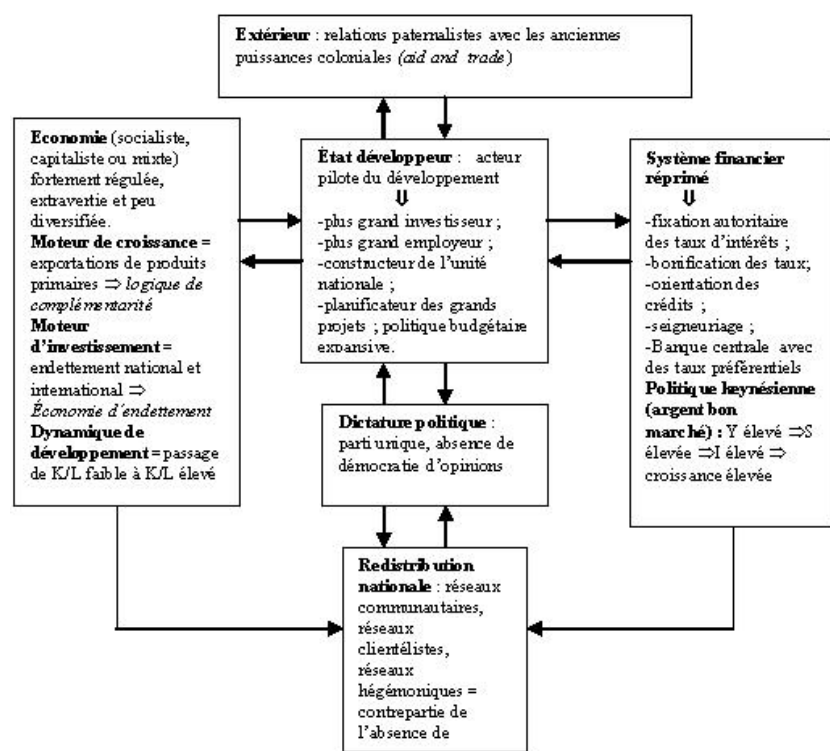
aux anciennes puissances coloniales. D'où l'assujettissement de l'ensemble des acteurs sociaux locaux à son action, par le déclassement de toutes les institutions populaires hérités des luttes de libération [Ben Hamouda, 1999].

La monopolisation du pouvoir politique par un *État développeur autoritaire* entraîne une contrepartie socio-économique basée sur la redistribution communautaire des fruits de la prospérité nationale (voir schéma 2). Autrement dit, la cohésion sociale est maintenue par un compromis politique implicite, par lequel, les pôles performants des États du Tiers-monde se construisent et redistribuent les fruits de leurs production autour et au sein de «réseaux hégémoniques et clientélistes»[Bayard, 1989 ; Badie, 1992]. Cédant leurs droits politiques en contrepartie de la satisfaction de leurs besoins économiques, les gouvernés adhèrent d'autant plus fermement à ce système que la capacité de redistribution de l'État est grande et que sa prospérité l'est plus encore : c'est le contrat social auquel la modernisation nationale autoritaire aboutit dans plusieurs pays du Tiers-monde de 1970 à 1980. Aussi, malgré leur grande diversité, les politiques autoritaires de modernisation nationale se rejoignent sur plusieurs points considérés comme les moteurs du changement social au Sud. Ce sont : la construction des États-nations comme territoires de gestion des conflits et comme institutions de régulation macroéconomique, le développement d'une solide base industrielle pour mettre fin au retard technologique et augmenter le rapport K/L⁶ en passant d'une production nationale moins capitaliste à une production nationale plus capitaliste, la mise en place de systèmes monétaires et financiers nationaux capables d'assurer le commerce international, grâce à une convertibilité liée au fait que les monnaies locales restent des « sous-multiples des monnaies métropolitaines » [Bekolo-Ebe, 1992]. Ce système va connaître de bons résultats économiques dans plusieurs pays du Sud. De 1950 à 1970, le PNB des pays du Sud connaît un rythme de croissance annuelle de près de 5%. Il est même plus

⁶ K/L = Capital/Travail.

élevé qu'au Nord où, de 1951 à 1960 puis de 1961 à 1970, les taux de croissance sont respectivement de 3,8 et 5 %, alors qu'ils sont de 4,8 et 5,3% dans les pays du Sud [Ominami, 1986].

Schéma 2 : Articulations du modèle de développement nationaliste au Sud (1960-1980)⁷



⁷ Conception de l'auteur : S, I et Y désignent respectivement l'épargne, l'investissement et le revenu

2.4 Les implications de la territorialité politique sur les échecs de développement au Nord et au Sud

a) Les implications de la territorialité politique sur les échecs de développement au Nord

En recentrant le développement sur le territoire national après la grande dépression de 1929 et la Seconde Guerre mondiale, de nombreux pays occidentaux ont cru avoir trouvé la formule magique pouvant mettre fin, de façon définitive, aux cycles et crises économiques récurrents [Fontanel, 2001]. Les Trente Glorieuses, révèlent, en effet, l'action décisive de l'État-nation dans le soutien de la production et de la consommation de masse, dans l'institutionnalisation d'un salaire minimum, dans le développement de la prévoyance sociale, dans l'arbitrage des conflits sociaux et dans le partage socialement acceptable des gains de productivité entre capital et travail [Norel, 2003]. Cet enthousiasme s'estompe dès les années septante où les États occidentaux entrent dans une nouvelle crise économique dont les causes plongent leurs racines dans les fondements de la réussite du système Keynéso-fordiste triomphant de 1945 à 1971.

Majoritairement fonctionnaliste, cette politique de développement va connaître, non seulement des problèmes d'incohérence temporelle, mais aussi de multiples contradictions internes entraînant des externalités négatives dans son fonctionnement d'ensemble. L'incohérence temporelle des mesures des politiques économiques keynésiennes provient du fait que le contexte des années soixante est loin d'être le même que celui de la Grande-Bretagne des années trente pour lequel ces mesures ont été élaborées, et où le plein-emploi se réalisait de lui-même sous l'action conjuguée de la croissance économique et de la relative pénurie de main-d'œuvre résultant de l'arrivée sur le marché du travail des classes oisives de la grande dépression de 1929 [Nême, 2001]. La réalisation du plein-emploi a ainsi été attribuée à une politique keynésienne

qui, non seulement tombait à contretemps, mais est apparue comme étant une solution de court terme.

En ce qui concerne les contradictions internes au système, le recentrage sur elles-mêmes des grandes économies dans la cadre d'une régulation dite fordiste, met en évidence le caractère étroit des territoires nationaux par rapport aux besoins de débouchés de la production de masse nationale. Le faible taux d'ouverture des États occidentaux est incompatible avec la hausse exponentielle de leurs capacités d'exportation à la même époque [Norel, 2003]. La politique de « l'argent bon marché » qui soutenait les investisseurs locaux par des crédits peu coûteux entraîne une baisse de l'épargne au niveau national et une hausse de l'inflation. Cette dernière est par ailleurs renforcée par les dépenses publiques, de telle sorte que résorber durablement le chômage devient pratiquement impossible. Les coûts croissants de l'intervention étatique débouchent sur des déficits budgétaires et une baisse drastique des taux de rentabilité des industries [Fontanel, 2001]. En France, aux États-Unis et au Japon, ils passent respectivement de 16 % à 8 %, de 23 à 14 % et de 25 à 14 % environ entre 1965 et 1975 [Norel, 2003]. Cette tendance baissière des rendements se renforce avec les deux chocs pétroliers de 1973 et de 1979 qui entraînent une baisse de la productivité due à la hausse des coûts de production⁸. Paradoxalement, c'est le caractère nationaliste des politiques de développement de cette période qui entraîne le quadruplement du prix du baril en 1973, suite à l'embargo des États producteurs sur les exportations pétrolières vers les pays industrialisés, soupçonnés d'avoir favorisé la victoire d'Israël dans la guerre du Kippour. Les pays producteurs qui ont déjà nationalisé leur production pétrolière après le règne sans partage des Majors, réalisent du même coup, l'importance et le caractère stratégique de cette source d'énergie dans un mode de développement occidental largement énergivore. Le pétrole, produit de

⁸ Le deuxième choc pétrolier de 1979 fait bondir le prix du baril de 12,70 à 26 \$ en 1980. Il est suivi d'une nouvelle hausse entre 1980 et 1982 qui porte le prix du baril à 34 \$

territoires politiquement déterminés devient ainsi une arme politique, non seulement dans le conflit idéologique entre les pays producteurs et l'Occident, mais aussi, dans le conflit foncier entre l'État d'Israël et l'Autorité palestinienne.

b) Les implications de la territorialité politique sur les échecs de développement au Sud

Si les synergies du fordisme sont de courte durée en Occident à causes des raisons que nous venons d'énumérer, l'État développeur autoritaire et (re)distributeur des fruits de sa prospérité en contrepartie du renoncement des citoyens à leurs droits politiques, entre aussi en crise au Sud. Les raisons de cette crise sont d'ordre économique, politique, géopolitique et sont des conséquences, tant de *la territorialité politique indirecte* à la base de la construction de nombreux États du Sud, que du « dogmatisme de la pensée sur la modernisation » [Peemans, 2004]. Ces causes font voler en éclats tant les compromis institutionnels du système de croissance nationaliste du Tiers-monde, que ses interdépendances avec le régime de croissance fordiste.

Sur le plan économique, la prospérité des États développeurs est artificielle. En effet, c'est plus le maintien du pacte colonial par les Trente Glorieuses, que la diversification et la productivité des structures économiques nationales qui l'entraînent. Les économies nationales du Sud sont largement restées rentières et extraverties, augmentant ainsi une dépendance extérieure liée aux origines indirectes de la construction de leur territorialité politique. Les alliances stratégiques construites entre les puissances coloniales et leurs relais locaux, pendant la période coloniale, se reproduisent après les indépendances, et maintiennent une division du travail où la complémentarité entre matières premières et produits manufacturés cantonnent de nombreux États du Sud dans les spécialisations primaires. Comme les colonies, les nouveaux États indépendants sont restés de simples supports à l'économie métropolitaine, sans connaître une croissance véritable passant

par l'intégration au marché mondial et le développement du marché intérieur. Dans le cas de l'Afrique subsaharienne, le franc CFA restera surévalué artificiellement depuis 1948 par rapport au franc français afin de soutenir les exportations françaises dans la Zone Franc⁹. De même, les Conventions de Lomé, aujourd'hui Accords de Cotonou, considérés comme un modèle de coopération, grâce à l'importante aide que l'Europe accorde à ce continent depuis 1975 associant dispositions commerciales favorables et financements divers, renforcent cette division coloniale du travail : « seuls les produits agricoles et miniers bruts ont longtemps bénéficié des exemptions douanières » [Brunel, 2004]. Cette orientation des structures productives nationales vers des produits primaires soutenus par des monnaies nationales ou régionales, « sous-multiples » des monnaies métropolitaines, entraîne des décalages de pouvoir d'achat, de niveau de vie, de taux de change et des termes de l'échange. D'où des ajustements asymétriques par rapport aux pays occidentaux. Par conséquent, de nombreux pays du Sud connaîtront la crise un peu plus tard que leurs partenaires occidentaux, renforçant ainsi le caractère artificiel de leur prospérité économique. Alors que la France connaît la crise

⁹ On se rend en effet compte que la valeur du franc CFA par rapport au franc français n'a pas suivi intégralement toutes les modifications de parité du franc français par rapport au dollar et à la livre sterling dans l'histoire. En effet, après la Seconde Guerre mondiale le franc français fut dévalué le 26 décembre 1945. Le taux de change officiel du dollar passa de 50 à 119 francs français et celui de la livre de 200 à 480 francs français afin de respecter la dévaluation de la monnaie française pendant la guerre. Mais le même taux de dévaluation ne fut pas appliqué aux monnaies émises dans les différents territoires de la Zone Franc. La valeur du franc CFA fut fixée à 1,70 francs « métré » ce qui correspond pour le premier à une dévaluation inférieure à celle du second : le dollar passe de 50 à 70,6 franc CFA au lieu de 119 francs « métré » alors que la livre passe de 200 à 282 franc CFA au lieu de 480 francs. Une seconde dévaluation du franc français le 26 janvier 1948 s'appliqua au franc CFA qui conserva donc sa valeur de 1,70 « métré » mais en perdant évidemment par rapport au dollar et à la livre. Mais lors d'une troisième dévaluation du franc français le 17 octobre 1948 (le dollar passe alors de 214 à 261 francs), le franc CFA conserve sa parité du 26 janvier avec le dollar. Il en résulte que la valeur du franc CFA monte de façon artificielle de 1,70 à deux francs métropolitains. En plus, la réforme qui en décembre 1958 porte en France création du nouveau franc (NF devenu par la suite F) ne fut pas appliquée au secteur du franc CFA, si bien que celui-ci jusqu'en 1994 vaut 2 centimes (0,02 F) métropolitains avant que le FMI le juge surévalué et le dévalue de 50 % par rapport au franc français dans le cadre de l'ajustement structurel.

depuis 1973, un pays comme le Cameroun entre en crise en 1987, soit théoriquement à la date où la France, son principal partenaire commercial occidental, en sort [Poulon, 1996]. Cette évolution contra-cyclique de nombreuses économies du Sud [Bekolo-Ebe, 1985], permet au système de modernisation nationale autoritaire et nationaliste de jouer les prolongations, et d'entretenir l'illusion développementaliste, quelques années après l'entrée en crise du système keynéso-fordiste en Occident.

En outre les théories dualistes (modernisation) et keynésiennes du développement appliquées au Sud sont inadaptées et contre-productives. Par une conception du développement comme le passage d'une société traditionnelle synonyme de pénurie, de retard et de stagnation, à une société moderne synonyme de prospérité et de progrès [Peemans, 1996], les théories dualistes du développement considèrent et analysent le développement de façon fonctionnelle et divisent les territoires, les populations et leurs pratiques en *formes traditionnelles* à combattre, et en *formes modernes* à promouvoir. Dès lors, le projet développementaliste mené par l'État développeur ignore et réprime toutes les *pratiques réelles* de développement de la société traditionnelle qui, compte tenu du fonctionnalisme des modèles dualistes, ne sert que de réservoir de main-d'œuvre au secteur moderne. La productivité marginale nulle du travail qui y prévaut d'après cette théorie, permet de bas salaires dans le secteur moderne et y renforce la hausse des profits, tant que le réservoir de main-d'œuvre du secteur traditionnel n'est pas encore épuisé. Ces taux de profits élevés ajoutés au modèle de croissance de Solow et Swan (1950) stipulant une corrélation négative entre le niveau initial du revenu et la croissance du revenu par tête, sont les conditions de rattrapage des pays du Nord par ceux du Sud sur l'échelle du développement.

Partant de là, l'État développeur du Sud promeut la modernisation par l'accumulation du capital à coup d'emprunts internationaux, et met de côté l'héritage historique des pratiques

populaires avec lesquelles les populations vivaient déjà avant l'arrivée du projet de modernisation nationale. C'est par exemple le cas en Afrique subsaharienne des modes séculaires de mobilisation d'épargne et d'octroi de crédits par cycles rotatifs au sein d'acteurs collectifs classés informels par la modernisation financière, et que cherche à réprimer la théorie de la libéralisation financière. Cet *héritage refusé* [Champagne, 2002], va entraîner une crise de la reproduction sociale de la paysannerie écrasée par d'ambitieux projets d'agro-industries. L'erreur fatale a consisté à analyser le développement uniquement de façon fonctionnaliste, économique et linéaire, en prenant pour modèle la trajectoire idiosyncrasique des pays dits développés, sans chercher une synergie entre pratiques historiques de développement et critères de la modernisation.

Cette erreur va aussi largement entamer l'efficacité des politiques keynésiennes appliquées au Sud. La modernisation rendant moins attractives les zones rurales par rapport aux zones urbaines, de nombreux pays du Sud connaissent un exode rural extrêmement rapide. Les politiques de développement dualistes sont en effet centripètes par rapport aux villes, dans lesquelles, les villages, leurs populations et leurs pratiques de développement, sont appelés à se fondre à long terme. Partant de là, de nombreuses zones rurales du Tiers-monde se vident de leur force de travail la plus dynamique que sont les jeunes. Ils sont aspirés par les pôles de modernisation où ils grossissent le chômage structurel (inadéquation entre leur capital humain et la demande de travail parfois ultra technique) et le chômage déguisé (plusieurs personnes gravitant autour d'une tâche susceptible d'être exécutée par une seule d'entre elle). Or, au Sud, les politiques keynésiennes ne s'appliquent, ni au chômage de longue durée (structurel), ni au chômage déguisé et encore moins aux bouleversements de structures entraînés par le processus de modernisation initié depuis l'occupation coloniale. Sur le plan monétaire et financier, la politique d'orientation des crédits vers des secteurs prioritaires par la bonification des taux et le maintien de taux d'intérêts bas et même négatifs en terme

réel par rapport au niveau de l'inflation, réprime le volume et l'affectation de l'épargne vers les pôles et les secteurs de modernisation les plus économiquement rentables [Goldsmith, 1966 ; Mac Kinnon, 1973 ; Thundjang Pouemi, 1980].

La pensée économique néo-classique qui misait sur une redistribution mondiale des facteurs de production sous l'effet des différences de productivité se plante aussi [Nême, 2001]. Il y a bien eu mouvement de capitaux du Nord vers le Sud, mais cela a surtout eu pour effet d'y augmenter l'endettement international, sans y créer une épargne locale capable de soutenir le projet de modernisation [Amougou, 2002]. Par ailleurs, la corrélation n'est pas toujours positive et automatique entre les transferts internationaux de capitaux et l'épargne locale [Weissof, 1972]. Ainsi, non seulement les prédictions de rattrapage de Solow et Swan basées sur les spécificités territoriales des ces États du Sud (faible niveau de capital, faible revenu par tête, faible épargne, grande productivité marginale du capitale...), ne se réalisent pas, mais aussi l'accumulation du capital par emprunts extérieurs qu'entraîne la modernisation, le financement du déficit budgétaire par le seigneurage, la surévaluation du dollar à la fin des années septante et la détérioration des termes de l'échange suite aux deux chocs pétroliers, parachèvent les dernières illusions du système de croissance nationaliste. Sa profonde crise économique se traduit par le virement au rouge de nombreux fondamentaux des économies du Sud (chômage élevé, haut niveau d'inflation, haut niveau de créances douteuses dans les systèmes bancaires, hausse de l'endettement international de 15 à 35 % dans les années septante, déséquilibre interne et externe...).

En dehors de ce désastre sur le plan économique, l'échec du projet développementaliste au Sud a aussi des causes socio-politiques et géopolitiques. Sur le plan socio-politique, les conflits nés pendant la période coloniale entre relayeurs des puissances coloniales et les mouvements de libération nationale, ne s'estompent pas avec les indépendances. L'État développeur

étant autocratique, ces conflits seront gérés plus par la répression militaire, que par une négociation susceptible d'en exploiter positivement les dynamiques et les stratégies contradictoires dans le processus de développement. Par conséquent, le projet de modernisation va parfois s'orienter de façon partisane sur le territoire national. Soucieux de construire l'unité nationale nécessaire à la naissance d'une citoyenneté que met en place la territorialité politique définie par l'État-nation, les gouvernements de nombreux pays du Sud vont orienter les investissements publics, non vers les endroits où ils sont socialement et économiquement les plus rentables, mais vers des régions politiquement fidèles à l'élite dirigeante locale. Ce qui entraîne de grandes inégalités de modernisation entre territoires au sein des mêmes États. La première république du Cameroun (1972-1982) présente de telles disparités lorsqu'on compare le niveau et la qualité des infrastructures publiques construites dans le Nord du pays, fief du pouvoir en place juste après l'indépendance en 1960, et leur caractère embryonnaire ou inexistant dans les zones acquises à la cause du parti politique révolutionnaire UPC (Union des populations du Cameroun). Il s'agit là d'une reproduction de la stratégie coloniale de choix des territoires les plus accessibles pour servir de soubassement à la mise en valeur dualiste adoptée par la métropole [Marseille, 2005]. La *théorie des pôles performants* [Perroux, 1991]¹⁰, est ainsi annoncée avant la lettre par Edmond Giscard d'Estaing, inspecteur des Finances en 1919 et président en 1933 de la Société financière française et coloniale, lorsqu'il déclare : « Si l'on prend un produit qui vaut 1000 francs la tonne c.i.f au Havre ; si le fret du port africain au Havre s'élève à 400 francs...que l'on en déduise des droits statistiques, les frais de manutention et de wharf et supposons qu'il reste 350 francs. S'il

¹⁰ La notion de pôle de croissance est intimement liée à la théorie des industries industrialisantes largement développée par Perroux et de Bernis. Ce sont des industries qui dans leur environnement local (territoire), modifient structurellement la matrice interindustrielle, transforment les fonctions de production et augmentent la productivité de l'ensemble de l'économie. La priorité donnée à ces industries repose sur une forte intervention de l'Etat via la planification et la nationalisation des entreprises.

en est ainsi, on peut dire que *toute la région* à l'extérieur de la ligne pour laquelle le transport est égal à 350 francs *est rigoureusement inexistante au point de vue économique en ce qui concerne la production considérée* »¹¹.

De même, alors que les espaces, dans le cas de l'Afrique subsaharienne, sont orientés avant la colonisation des littoraux vers l'intérieur, les grandes villes et les principaux royaumes se situant soit dans la zone soudanienne, soit dans le Sahel au point de rencontre avec les caravaniers arabes, la colonisation a renversé cette structuration spatiale en fonction de ses intérêts et a consacré la suprématie des littoraux le long desquels se sont créées des villes aux points de ruptures entre la terre et la mer [Brunel, 2004]. En conséquence, la grande majorité des capitales africaines sont des ports construits aux points d'aboutissement de voies ferrées drainant les produits de l'intérieur. A l'instrumentalisation politique de la modernisation par les puissances coloniales pour occuper et orienter la création spatiale suivant leurs intérêts, a succédé l'instrumentalisation politique de la même modernisation par les nouveaux États indépendants, pour asseoir leur domination et leur pouvoir politique. Sur le plan international, le manque de synergie entre les différents systèmes de croissance nationalistes africains est dû, non seulement au problème des relations transversales causées par l'orientation perpendiculaire des transports par rapport aux littoraux dont parle Brunel, mais aussi aux divisions créées par la Guerre Froide entre de nombreux pays du Sud. Le non alignement proclamé théoriquement lors de la Conférence de Bandung en 1955 en Indonésie est, en pratique, l'arbre qui cache la forêt. La coexistence, dans une même zone géographique de systèmes d'économie planifiée, d'économie de marché et d'économie mixte, entraîne des conflits idéologiques entre des pays du Sud. Ce qui n'est pas favorable à la création des synergies et à la construction d'une solidarité politique en matière de développement et de coopération avec les

¹¹ Cité en 2005 par Marseille (J.), in *Empire colonial et capitalisme français*, Albin Michel, p. 297.

Occidentaux. Si en Amérique latine, Cuba et la Colombie ne peuvent profiter des synergies de leurs politiques de développement respectives à cause de leurs oppositions idéologiques et pratiques, la Côte d'Ivoire et le Ghana ou le Nigeria et le Bénin, en Afrique subsaharienne, n'ont pu faire mieux pendant les premières années d'indépendances pour des raisons analogues.

3-Territorialité concurrentielle et développement (1980-2000)

A la territorialité politique mise en place par un État-nation, entendu comme un pôle politique performant dont les fonctions politiques submergent les fonctions économiques et définissent le cadre matériel du développement au sein d'un système international d'États de 1945 à 1980, nous opposons ce que nous appelons *la territorialité concurrentielle*. Elle traduit le fait que ce n'est plus la construction politique qu'est l'État-nation qui donne naissance et légitime le territoire et ce qu'on peut y entreprendre en matière de politiques et de pratiques de développement. Mais, d'une part, les principes de concurrence consacrant le libre-échange, et, d'autre part, les forces impersonnelles que sont l'offre et la demande transformant le monde en un marché global où les droits que confère la citoyenneté se jouissent de plus en plus sous contrainte de ceux que la compétitivité et le pouvoir d'achat attribuent aux acteurs suivant l'évolution cyclique de l'économie. Renforçant les principes économiques qui font désormais du marché mondial l'espace matériel et symbolique des politiques et des pratiques de développement, *la territorialité concurrentielle* consacre du même coup la territorialité des lois économiques c'est à dire, le fait pour elles de s'appliquer à tous ceux qui vivent dans un monde appréhendé comme un vaste marché.

De là s'opère le passage d'un État-nation « *politique* » à un État-nation « *économique* »¹². A l'inverse du premier, les

¹² Cette transformation du statut et des fonctions de l'Etat-nation est désignée de plusieurs manières dans la littérature interdisciplinaire analysant ce phénomène. Ainsi,

fonctions politiques du second sont submergées et supplantées par ses fonctions économiques orientant majoritairement les besoins des citoyens vers les seuls objectifs de profit, de rentabilité et de productivité. Il en résulte un effacement des identités nationales et territoriales dans les politiques et les pratiques de développement se définissant sous contrainte des exigences du *global democratic marketplace* maîtrisé par les *global players* individuels et institutionnels. Ainsi, indépendamment de leurs filières idéologiques, les théoriciens de l'espace post-national clament, pour leur part, que la fin de l'État-nation marque l'avènement d'une nouvelle identité globale constituée d'une société civile métissée à dimension mondiale. Le territoire national n'est donc plus l'espace de prédilection des politiques et des pratiques de développement. C'est un espace matériel et immatériel mondial assimilé à un marché, auquel il faut s'adapter, qui joue dorénavant ce rôle. Cette *territorialité concurrentielle* se déploie en s'appuyant sur deux types d'opérateurs¹³ agissant comme des matrices de passage d'un état du monde conçu comme un système international d'États, à un autre monde conçu comme un marché global matérialisé par des États confinés en simples pôles économiques performants.

Dans la mesure où ces pôles performants n'ont plus d'assise territoriale unique, et ne s'identifient généralement pas à une région précise [Peemans, 1996], c'est la compétitivité et la concurrence qui déterminent le terrain d'action des nouveaux groupes d'acteurs transnationaux. Ce terrain d'action des *global players* phagocyte du même coup l'espace sociopolitique, alors que les indicateurs économiques se transforment en estimateurs sans biais du bien-être social. Aussi, alors que la mondialisation

certains équivalents anglo-saxons de ce que nous appelons État-nation « économique », sont *competition state*, *workfare state*, *internationalized state*, *catalytic state*, *network state*, *post-Fordist state*, *post-national state* et plus généralement, *post-keynesian state*.

¹³ Le terme *opérateur* est utilisé ici dans le sens que lui donnent les techniques quantitatives où ils sont des instruments permettant la transformation de l'état d'une variable. Par exemple un opérateur de retard entraînant des décalages temporels sur des variables dynamiques auxquelles il est appliqué.

est un processus construit par le système international d'États mettant en interaction des territorialités politiques, *la territorialité concurrentielle* met en place la globalisation entendue comme la construction d'un espace homogène de valorisation, d'unification des normes de compétitivité et de rentabilité transgressant les frontières de la géoéconomie et de la géofinance pour irradier dans toutes les sociétés, les notions de concurrence et d'efficacité [Mattelart, 2005]. Il en résulte un effritement du socle des appartenances collectives qu'est l'État-nation au profit des règles du libéralisme économique, de sorte que quelques unes des principales responsabilités de l'État sont aujourd'hui largement grignotées par le marché. C'est la remise en cause du *keynésianisme spatial* basé sur l'État providence comme moteur de la modernisation nationale [Brenner, 2005].

3.1 Les opérateurs symboliques et les opérateurs d'action de la territorialité concurrentielle

Le passage d'une territorialité politique à une *territorialité concurrentielle* comme cadre spatial performant des politiques et des pratiques de développement au Nord et au Sud, se fait par deux types d'instruments agissant de façon interdépendante et parfois simultanée. Nous les appelons les *opérateurs symboliques* et les *opérateurs d'actions*. Les *opérateurs symboliques* représentent toutes les activités de formation intellectuelle et de formatage spirituel, psychologique et comportemental des acteurs, dont le rôle est de déshistoriser, de désocialiser et de dépolitiser le processus de développement, par la construction d'une sphère symbolique à travers laquelle la légitimité de la territorialité concurrentielle supplante celle de la territorialité politique et impose la croissance économique, comme seul objectif des systèmes sociaux. Par ailleurs, les *opérateurs d'actions* représentent toutes les actions des citoyens, des entreprises, des États, des multinationales commerciales et financières, de certaines universités anglo-saxonnes, des experts internationaux et des institutions financières internationales (FMI, BM) entraînant la factualisation des idées et du monde préparés par les opérateurs symboliques. Ils représentent tous les

acteurs institutionnels et non institutionnels qui assurent la matérialisation de la sphère symbolique de la territorialité concurrentielle.

De 1945 à 1980, la Guerre Froide joue à la fois le rôle d'opérateur symbolique et d'opérateur d'action, non seulement en compartimentant idéologiquement le monde en deux blocs rivaux, mais aussi, en inspirant les politiques et les pratiques de développement dans les pays satellites des deux blocs. Ayant mis en place des institutions internationales de promotion des deux modèles rivaux, la Guerre Froide imprègne l'ensemble des rapports inter-étatiques et les politiques de développement. Socialisme et ses attributs d'un côté, puis capitalisme et ses arguments, de l'autre, vont jouer le rôle d'opérateurs symboliques, alors que les États et les institutions de chaque bloc vont assurer celui d'opérateurs d'actions. Pendant cette période, *les opérateurs symboliques et les opérateurs d'actions* des deux blocs se neutralisent et assurent, par ricochet, le maintien de la territorialité politique et de ses attributs en matière de développement. L'effacement de la territorialité politique et l'érection d'une territorialité concurrentielle se font avec la dislocation du camp socialiste, consacrant le triomphe des *opérateurs symboliques* du camp capitaliste que sont le libéralisme politique et le libéralisme économique. Une fois le terrain ainsi déblayé par la disparition de « l'ennemi idéologique », il ne restait plus aux *opérateurs d'actions* du bloc de l'Ouest qu'à se déployer à travers le monde.

Dès 1980, les experts internationaux, en tant qu'*opérateurs d'actions*, transforment leurs missions en cours magistraux faisant l'apologie des vertus de la globalisation et de la place résiduelle que l'État et les politiques sociales doivent occuper dans le nouvel ordre du monde. Contrairement à la période des Trente Glorieuses où *les Market-failures* étaient plus pondérés que les *State-failures*, la supériorité des effets pervers des politiques publiques sur ceux des politiques de marché est sacralisée et justifie les stratégies de privatisation,

d'individualisation, de contractualisation et de ciblage [Merrien, 2005]. Cette lutte symbolique connaît aussi le soutien des organisations financières internationales, dont la Banque mondiale qui, contredisant sa Charte de non-intervention politique, devient un virulent défenseur dans les politiques de développement. L'action des *opérateurs d'actions* connaît son couronnement par le rassemblement de tous les *opérateurs symboliques*, dans ce qu'on peut appeler *la boîte à outils universelle du développement* que représente le Consensus de Washington. Désormais, la spécialisation internationale suivant le principe des avantages comparatifs, les privatisations, les politiques monétaires et budgétaires restrictives, les Plans d'Ajustement Structurel (PAS), l'inféodation du secteur public au secteur privé, du national à l'international et de l'État au marché, sont les principaux axes des politiques de développement. Par ailleurs, ce programme novateur entraîne le recul de l'influence du BIT, du GATT et de la CNUCED sur le plan international. Ils sont supplantés par la Banque mondiale, le FMI et l'OMC porteurs du seul programme de développement ayant pignon sur rue et valable en tous temps et en tous lieux. Croyant révolue l'ère des destinées singulières dans les pratiques et les politiques de développement, d'aucuns crurent qu'arrivé à la fin de l'histoire, le monde tenait enfin la vérité totale et définitive en matière de développement¹⁴. Sur le plan pratique, les politiques de développement ne sont plus jugées que par l'analyse technique d'un ensemble de signaux monétaires, financiers et économiques envoyés par *les instruments de validation* que sont les fondamentaux économiques (taux de croissance, taux d'inflation, niveau d'endettement international, niveau du chômage, nature des créances du système bancaire, solde de la balance des paiements etc.). Leur impact sur les modes de vie, les milieux de vie et les conditions de vie des populations pèse peu dans la balance et ne

¹⁴ Toute vérité scientifique est en effet partielle et provisoire tant que l'histoire continue. Fukuyama s'en défend en disant qu'il n'a pas cru à la fin de l'histoire et que son argumentation est un essai de théorisation à long terme de la modernisation politique et économique. Dans *State building*, paru en 2005, il va à contre courant de tout ce qu'il a dit sur *la fin de l'histoire et le dernier homme*.

préoccupe pas outre mesure les experts et les institutions internationales. D'après eux, les coûts sociaux qui en résultent sont le prix à payer à court terme pour sortir du sous-développement à long terme.

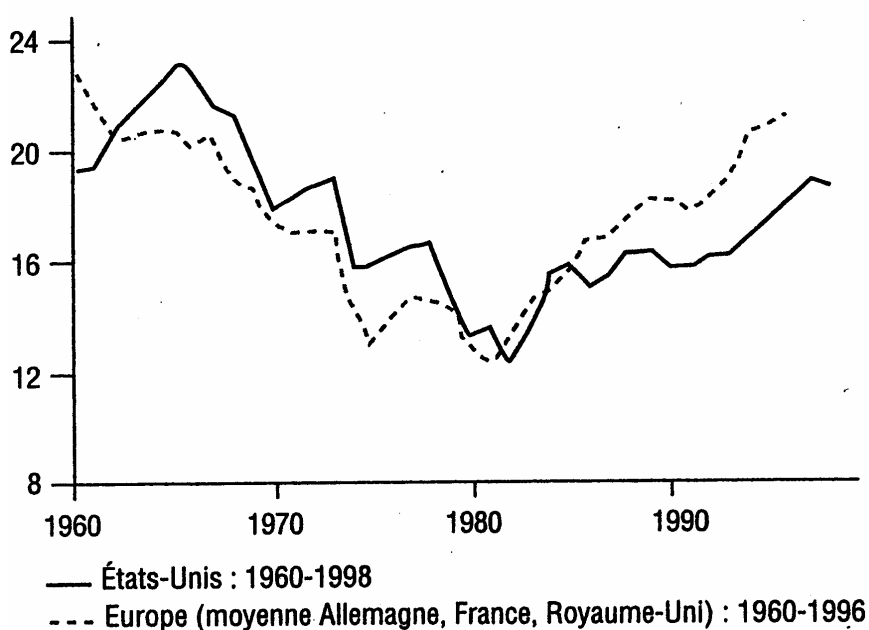
3.2 Les implications de la territorialité concurrentielle sur le développement au Nord et au Sud

Le passage de la territorialité politique à la *territorialité concurrentielle* dans les politiques et les pratiques de développement entraîne des conséquences dommageables au Nord et au Sud.

a) Les implications de la territorialité concurrentielle sur les pratiques et les politiques de développement au Nord

La stagnation de la croissance et l'accélération de l'inflation renforcés par les deux chocs pétroliers, amplifient l'instabilité de l'économie mondiale suite à la dislocation du système monétaire international de Bretton Woods et au flottement généralisé des monnaies depuis 1973. Une baisse spectaculaire des taux de profits est enregistrée par les entreprises depuis le milieu des années soixante comme l'illustre le graphique ci-dessous. Il indique aussi une remontée des taux de profits après les mesures de libéralisation prises dès 1980.

% **L'évolution du taux de profit aux États-Unis et en Europe**



Source : Duménil et Lévy (2001)

rôle et des fonctions de nombreux acteurs et institutions jouant jadis un rôle central dans les stratégies de modernisation nationale. Les pleins pouvoirs sont accordés à l'initiative privée, au marché et à l'esprit d'entreprise. L'État n'est plus considéré comme capable de mener à bien un projet de développement et doit se confiner à des activités n'ayant aucun lien avec la sphère économique, dans laquelle il est accusé d'entraîner des distorsions pernicieuses à l'ajustement automatique et optimal de l'offre et de la demande. Le raisonnement politique en vigueur pendant les Trente Glorieuses en matière de développement est inversé avec la mise en application de la territorialité concurrentielle.

En effet, pour les économistes de l'offre soutenant *la révolution conservatrice*, l'économie mondiale est entrée en crise parce que les politiques économiques keynésiennes bloquaient l'offre, non seulement par une intervention intempestive de l'État entraînant une sédimentation des règlements et des coûts de transactions, mais aussi, par une (sur)taxation décourageant l'initiative privée. Comme le dit Laffer en 1980, « trop d'impôts tue l'impôt ». La stratégie gagnante consiste désormais à libérer l'offre de toutes les entraves bloquant l'esprit d'entreprise nécessaire à la relance de la croissance économique. En plus, *la théorie des anticipations rationnelles* [Muth, 1961], soutient que les décisions de politiques économiques sont inopérantes, dans la mesure où les agents économiques, faisant des prévisions éclairées sur les événements futurs, intègrent immédiatement toute l'information disponible et modifient leurs plans en annulant ainsi les effets escomptés d'une décision de politique économique. Suivant la même logique de déréglementation, tous les marchés financiers sont libérés à la M^c Kinnon-Shaw afin de permettre la reprise de l'investissement et de la croissance, suivant le mécanisme de l'approfondissement financier. Une suprématie est donnée aux actionnaires par rapport aux managers dans les entreprises. Le développement des marchés de capitaux doit accroître l'efficacité de l'appareil productif [Artus, 2001 ; Plihon, 2001].

Les *zinzins*¹⁵ colonisent les marchés financiers et le risque d'ajustement est transféré sur les travailleurs au profit du capital, afin de rendre la rentabilité des actions peu variable suivant les aléas conjoncturels [Artus, 2001]. En outre, soutenue par les monétaristes dont le chef de file est Milton Friedman, les politiques de programmation monétaire sont adoptées et les banques centrales deviennent de plus en plus indépendantes, parce que la monnaie est jugée neutre et la politique monétaire source d'illusion monétaire à court terme, et de pressions inflationnistes à long terme : *la doctrine néo-libérale*¹⁶ préparée par *les opérateurs symboliques* et appliquée par *les opérateurs d'action* est plus que jamais en marche. Axée sur la construction et le renforcement d'une territorialité concurrentielle, cette réforme du mode d'accumulation au Nord va se poursuivre à travers trois principaux moteurs interdépendants que sont la globalisation financière, la réforme administrative et la nouvelle économie. Sur le plan financier, le processus d'interconnexion des marchés des capitaux à l'échelle nationale et internationale donne naissance à un marché des capitaux planétaire et renforce la globalisation financière.

En effet, les processus de décloisonnement, de déréglementation et de désintermédiation dans ce secteur aboutissent, aidés par l'explosion des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), à ce qu'on appelle la finance globale¹⁷. L'homogénéisation institutionnelle,

¹⁵ Abréviation de l'expression *les investisseurs institutionnels*. Les actifs financiers détenus par les particuliers pour financer leurs retraites sont de plus en plus gérés par les « zinzins » dont trois catégories se partagent la gestion collective. Ce sont *les fonds de pension* qui gèrent l'épargne retraite dans les pays où le financement des retraites est basé sur une stratégie de capitalisation (USA et Angleterre notamment) et les fonds mutuels ou société d'investissement (Sicav en France).

¹⁶ Voulant réduire le rôle de l'Etat pour laisser s'exprimer le capitalisme grâce aux libres initiatives des agents économiques, ces politiques et pratiques de développement sont qualifiées de néo-libérales parce qu'elles renouvellent la pensée libérale des physiocrates comme Quesnay en France, et des classiques comme Ricardo et Adam Smith en Angleterre, qui, eux-mêmes, réagissaient contre l'Etat mercantiliste.

¹⁷ **Le décloisonnement** consacre la déspecialisation des opérateurs et la fin des traditionnelles distinctions entre, d'une part, banques de dépôts /banques d'affaires et

la dématérialisation des transactions et la contraction de l'espace et du temps qui en sont le corollaire, amènent la sphère financière mondiale à s'affranchir de la sphère économique réelle et à fonctionner en unité de lieu (effacement des identités spatiales et territoriales), en unité d'action (effacement des identités culturelles et comportementales) et en unité de temps (effacement des différentes constructions culturelles du temps), afin de rendre plus efficaces les forces de marché libérées, non seulement des pesanteurs culturelles, mais aussi, des asymétries comportementales, informationnelles et institutionnelles sources de multiples décalages par rapport aux ajustements des agrégats macroéconomiques. Les innovations financières et les innovations technologiques se nourrissent mutuellement dans la mesure où l'information représente à la fois la matière première et l'*output* final des marchés financiers [Plihon, 2001]. Dans ces conditions, toutes les améliorations apportées par les NTIC sur la qualité, la collecte et le traitement de l'information profitent directement aux secteurs financiers¹⁸. D'où la naissance de *la*

d'autre part, marché monétaire (traditionnellement marché de prêts à court terme)/marché financier (traditionnellement marché des prêts à long terme), marché des changes (marché des monnaies entre elles), marché à terme. Le décloisonnement consacre également la suppression du contrôle des changes et l'interconnexion de toutes les places financières mondiales, de telle sorte que le marché des capitaux étant unifié, tout agent économique peut s'y adresser et contracter des prêts à très court terme ou à très long terme. **La déréglementation financière** consiste en la suppression des règles qui limitaient la liberté des transactions financières, telles que l'encadrement du crédit ou les taux d'intérêts bonifiés et administrés qui favorisent telle ou telle activité. Sur le plan international, elle favorise la circulation du capital. **La désintermédiation financière** marque la fin de ce que l'on appelait l'intermédiation bancaire i.e., la conversion de l'épargne des agents à capacité de financement en prêts accordés aux agents déficitaires. On qualifiait cette fonction bancaire de financement indirect ; désormais, c'est la finance directe de marché qui prévaut : les épargnants et les emprunteurs se rencontrent directement sur les marchés financiers internationaux et font leurs transactions, sans avoir besoin d'intermédiaires financiers bancaires. **La globalisation financière** est donc la convergence de tous ces phénomènes et leurs conséquences sur l'organisation financière mondiale et le comportement des acteurs.

¹⁸ La matérialisation de l'achat et de la vente de devises s'effectue par le jeu des virements internationaux, par transferts scripturaux sur les comptes bancaires localisés à l'étranger auprès de correspondants bancaires. Tout cela se réalise par l'intermédiaire d'un réseau spécifique connu sous le nom de SWIFT (*Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunications*) et d'un système de virement interbancaire dénommé CHIPS (*Clearing House Interbank Payment System*).

nouvelle économie. C'est à dire, le renforcement d'un ensemble d'évolutions et de mécanismes telles que les NTIC notamment Internet, des nouveaux biens et services liés à ces technologies, l'incorporation de ces nouvelles technologies dans les processus de production de l'ensemble des biens et services, y compris ceux de *la vieille économie* (automobiles, chimie, transport...), la hausse des bourses et la modification de la nature des rémunérations. Le tableau 1 met en évidence un aspect de l'évolution de cette nouvelle économie.

Tableau 1 : Pourcentage de la population utilisant Internet ou un téléphone portable dans quelques pays du Nord en 1998

	Internet	Téléphones portables
USA	26%	31%
Scandinavie	24%	54%
Royaume-Uni	18%	37%
Allemagne	10%	26%
Espagne	6%	34%
France	5%	28%
Italie	3%	52%
Japon	11%	31%

Source : ARTUS (P.), 2001, *La nouvelle économie*, La Découverte, Paris.

En dehors de ces pratiques de développement liées aux NTIC, on a assisté dans de nombreux pays européens à ce qu'on appelle *une autre nouvelle économie* [Ginsbourger et Landrieu, 2000]. Sous diverses appellations (tiers secteur, économie solidaire, service de proximité), ces activités représentent l'émergence d'une économie hybride, dont les caractéristiques seraient de combiner une logique marchande et une logique non marchande, d'articuler des critères de rentabilité économique et les critères d'utilité sociale. En France, ce fut le cas *des nouveaux métiers de la ville* qui se sont multipliés avec *les emplois jeunes*. Ce qui fait innovation ici, c'est une conception de l'économie qui privilégie les liens interpersonnels de proximité ; des rapports différents entre acteurs économiques, les institutions et la société civile ; une nouvelle implication des entreprises qui cherchent à prendre place dans le territoire ; une

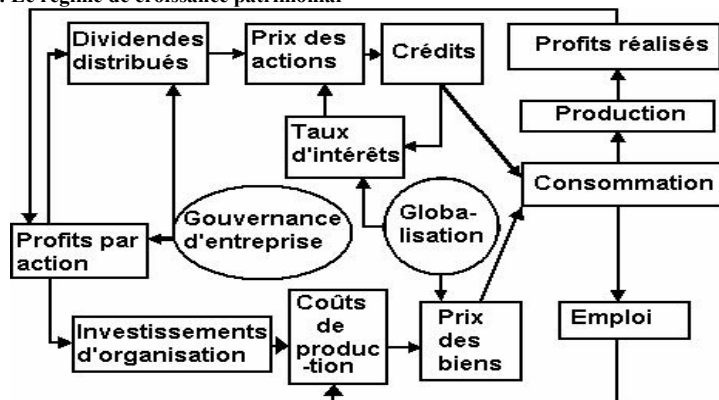
stimulation des organisations par la vitalité des apprentissages mutuels [Raulet-Crozet, 2000]. Par ailleurs, même si elles restent largement assujetties aux objectifs de rentabilité et de croissance, les pratiques populaires se manifestent aussi au Nord dans le cadre de la décentralisation administrative où des associations de quartiers ou de villages prennent conscience, non seulement des interactions entre leurs localités et la globalisation, mais aussi, se liguent contre tout ce qui va à l'encontre d'un territoire qu'ils conçoivent comme lieux de vie à préserver. Ces sentiments et constats *d'insécurisation et de dégradation des conditions de vie* [Peemans, 2004], sont liées aux externalités négatives de nombreux *effets d'agglomération* [Kugman, 1991d ; Thisse, 2005] telles que les nuisances et pollutions sonores et visuelles, la gigantisme oppressant et stressant des infrastructures (autoroutes, ports, aéroports, antenne GSM et UMTS...), la destruction des paysages historiques [Peemans, 2004].

De façon concomitante, de nombreux États du Nord mettent en route des réformes administratives inspirées de la théorie du *public choice* de l'école de Virginie, dont le chef de file est James Buchanan. Le but du *New Public Management* (NPM) qui se développe ainsi est d'orienter la gestion administrative vers des objectifs de productivité et de rentabilité semblables à ceux des entreprises afin que l'État puisse s'adapter à la logique de marché et à la fonctionnalité mises en place par la territorialité concurrentielle. Même si les configurations historiques et institutionnelles des États génèrent des modes de production et des types de management public différents, le *New Public Management* (NPM) présente des caractéristiques identiques dans de nombreux pays du Nord. Ce sont, d'une part, la désagrégation des administrations en petites unités, l'externalisation par privatisation ou par décentralisation, la séparation des fonctions stratégiques de pilotage des fonctions de mise en œuvre, les contractualisations multifformes, le renforcement de *l'accountability* des administrations [Bezes, 2005]. Et, d'autre part, la recherche de l'efficacité économique,

la *gestion entrepreneuriale* et l'universalité proclamée des règles [Matheson, 2005]. L'application de cette doctrine administrative entraîne le remplacement du terme *administration publique* par celui de *gestion publique* par les nouveaux opérateurs d'actions, que sont les spécialistes du domaine du management d'entreprise (contrôle de gestion, marketing, finances...), issus des grandes écoles européennes et des universités anglo-saxonnes.

Cette évolution transforme complètement le régime de croissance fordiste de la période 1945-1980. Le régime de croissance que met en place la territorialité concurrentielle est qualifié de *patrimonial* [Aglietta, 2001]. Désormais, la croissance a pour moteur l'économie de capital au profit de la maximisation du profit par action (voir Schéma 3). Ce sont les investissements d'organisation qui diminuent les coûts et abaissent les stocks requis par la production. La qualité des produits s'améliore par des innovations qui créent des gains permettant de redistribuer des dividendes qui stimulent les cours boursiers. La richesse des ménages s'accroît surtout par l'actionnariat salarial. Les effets de la richesse et des revenus tirés de la propriété, se conjuguent à la baisse des prix pour stimuler la consommation. C'est par ce mécanisme que se forment les profits renforçant la validité des fonds propres exigés par les actionnaires [Aglietta, 2001].

Schéma 3 : Le régime de croissance patrimonial



Source : Aglietta (M.), 2001, « Du capitalisme fordiste au capitalisme patrimonial », *Problèmes Économiques*, n° 2704-2705, pp. 4-7.

b) Les implications de la territorialité concurrentielle sur les politiques et les pratiques de développement au Sud

Dans les années 80, de nombreux pays du Sud ont déjà connu deux dynamiques internationales dans leur processus de développement. La dynamique coloniale (DC) s'achève avec les indépendances en 1960 alors que la dynamique de la modernisation nationale autoritaire (DMNA) prend fin avec la crise économique des années 80. *Le management international* des grandes lignes de leurs processus de développement dont ils ont toujours fait l'objet [Amougou, 2005]¹⁹, entraîne qu'ils connaissent une *territorialité concurrentielle indirecte*. En effet, contrairement aux États du Nord qui décident d'entreprendre des réformes de façon autonome, ceux du Sud le font

¹⁹ Selon cet auteur, *le management international du processus de développement de nombreux pays du Sud* désigne, d'une part, la définition et l'orientation des priorités idéologico-politiques et économiques de la gouvernance des colonies par les puissances coloniales, et, d'autre part, l'orientation des politiques de développement des États indépendants du Sud par les anciennes métropoles et les institutions internationales. Sur le plan historique, les institutions ayant assuré ce management international sont entre autres, la Conférence de Berlin de 1885, la Conférence de Brazzaville de 1944, la Conférence de Bandung de 1955 et le Comité de décolonisation des Nations Unies de 1960 dans lesquelles les puissances administrantes décidèrent du sort de ces pays. Actuellement, ce rôle est assuré par les institutions financières internationales et le G8 dans le cadre des PAS et des mécanismes de traitement de l'aide au développement et de la dette internationale du Tiers-monde.

majoritairement sous contrainte internationale des opérateurs d'action que sont le FMI, la BM et les anciennes puissances coloniales. La dynamique de l'ajustement structurel (DAS) prend ainsi le relais de la DMNA. Son rôle est de construire une territorialité concurrentielle en remplacement d'un système de croissance nationaliste ayant montré ses limites.

Majoritairement débiteurs et insolubles comme l'indiquent leurs fondamentaux dans les années 80, ces pays sont obligés d'avoir des comportements institutionnels favorables aux nouveaux acteurs dominants de la territorialité concurrentielle que sont leurs créanciers publics et privés dont les orientations idéologiques et politiques ont changé. Dès lors, la contrainte économique, c'est à dire, la poursuite par des Etats, sous contrainte des *trade-off*, des quatre objectifs finals de toute politique économique que sont une faible inflation, une croissance élevée, le plein-emploi et l'équilibre extérieur, va jouer un rôle central au sein de la DAS et déterminer majoritairement les politiques de développement au Sud. En effet, dès 1980, le modèle de développement basé sur des réseaux nationaux de redistribution communautaire dont le pivot fut un État autocrate et développeur, est remplacé par des institutions économiques et politiques favorisant le déploiement des forces du marché. Elles sont les forces motrices d'un développement dont les fondements sont l'assainissement des économies par le rétablissement des grands équilibres macroéconomiques, et l'ouverture internationale guidée par la théorie des avantages comparatifs [Amougou, 2005].

De ce fait, les opérateurs d'action (FMI, BM, Etats du Nord), imposent ce qu'on appela *la thérapie de choc* : le secteur économique doit se libéraliser et intégrer les prix et la concurrence comme mécanismes de fonctionnement, alors que le secteur politique doit passer des dictatures aux démocraties comme mode de légitimation. C'est l'exacte réplique au Sud de la *révolution conservatrice* initiée par les politiques ultra-libérales de Ronald Reagan, Margaret Tacher et les économistes

de l'offre en 1980. En Afrique par exemple, l'État n'est plus considéré comme un stratège rationnel pouvant réaliser le bien-être collectif en faisant des choix intertemporels. Il doit maintenant se désengager et se laisser contrôler par les institutions économiques internationales et la société civile locale et internationale. Alors que plus d'un demi siècle durant, *le Code de l'indigénat* et l'autocratie avaient été en vigueur et soutenus par les mêmes opérateurs d'action, la période 1980-2000 connaît un changement de cap dans les politiques menées par les anciennes puissances administrantes et les institutions financières internationales en Afrique subsaharienne. La démocratie et les Droits de l'Homme ne sont plus des conséquences à long terme du développement économique, mais des facteurs devant l'entraîner. Ce sont dorénavant des paramètres sociopolitiques à situer, non plus en aval d'un processus de modernisation, mais en amont des politiques de développement. *La bonne gouvernance* apparaît et exige la décentralisation (qui se confond elle-même à la privatisation), comme préalable à respecter pour avoir accès à l'aide internationale [Amougou, 2005 ; Peemans, 2004]. Le discours de la Baule en juin 1990, au cours duquel François Mitterrand conditionne désormais l'aide de la France, premier bailleur de fonds du continent, à l'instauration de la démocratie, en constitue une des preuves écrites [Brunel, 2004]. Cette conditionnalité qu'impose la DAS est aidée par la fin de la bipolarité du monde. De nombreux pays du Sud perdent en fait leur prime géopolitique issue jadis du non-alignement, et qui pouvait les amener à ne pas respecter les injonctions d'un des bloc en comptant sur le soutien de l'autre [Amougou, 2005 ; Sen, 2005].

Ce nouveau modèle de développement exige ainsi le glissement des régimes politiques vers la démocratie en supposant une corrélation positive entre celle-ci et le développement économique²⁰. Comme au Nord, l'usage des

²⁰ Si les recherches montrent que les pays dits développés sont majoritairement ceux-là où la démocratie est en vigueur, aucune recherche n'a pu montrer

instruments keynésiens est en partie jugé responsable de la crise économique au Sud. La contrainte économique ne doit donc plus être respectée par les politiques d'inspiration keynésienne, mais néo-classique en général et monétariste en particulier. La DAS va ainsi entraîner des flux institutionnels (réformes institutionnelles) au travers des instruments budgétaires, monétaires, financiers et de change. La fonctionnalité et la rationalité de *la territorialité concurrentielle* nécessitent en effet le changement du profil et des compétences politico-économiques des Etats du Sud. Il faut en outre casser les réseaux locaux de corruption qu'ont construits ces Etats autocrates et développeurs de la période 1960-1980 [Amougou, 2005].

Sur le plan interne, la DAS agit sur l'instrument budgétaire en appliquant des mesures d'austérité entraînant le passage des *États obèses* de la période 1960-1980, à des *États modestes et frugaux* cessant d'être des *vaches à lait*²¹. Ainsi, le modèle de l'absorption²² utilisé par le FMI montre que de nombreux pays du Sud consomment plus qu'ils ne produisent. Il prescrit la réduction du train de vie des États par la baisse des dépenses nationales. En ce qui concerne l'instrument monétaire, la conception monétaire de la balance des paiements²³ sur laquelle

économétriquement une causalité univoque entre démocratie et développement économique. Il en aurait été autrement qu'on aurait déjà élaboré, non seulement, une théorie économique de la transition démocratique, mais aussi, une théorie politique du développement économique.

²¹ Ce terme fut employé par le président camerounais Paul Biya lors de son discours à la Nation annonçant l'arrivée de la crise économique au Cameroun en 1987.

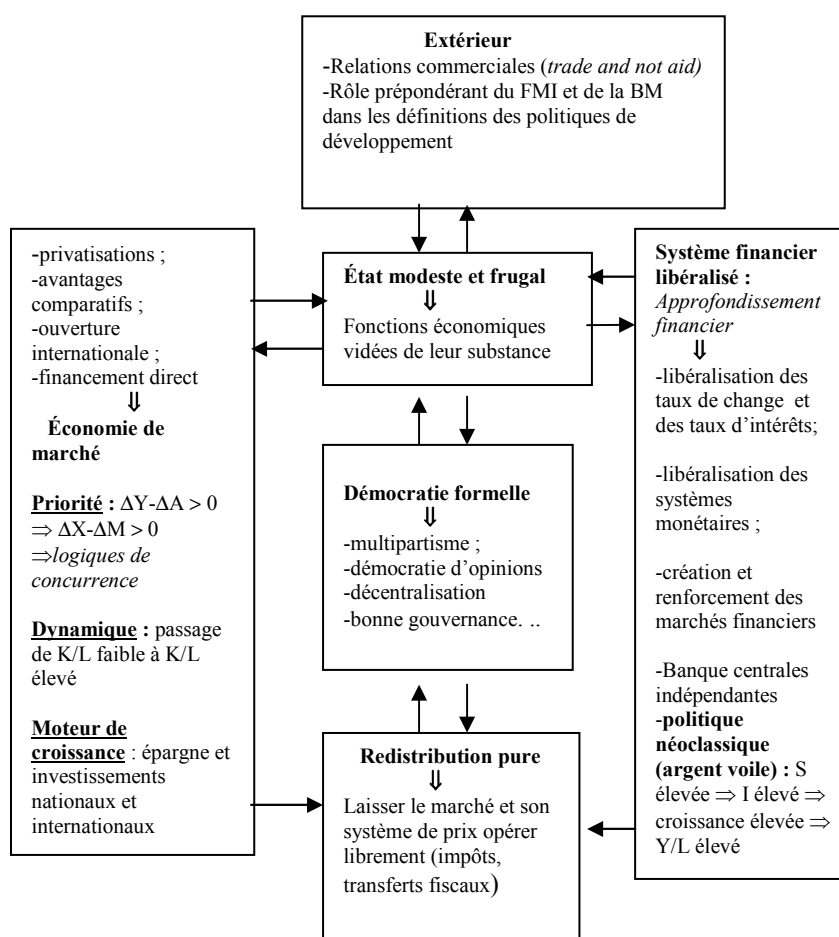
²² Soient Y le revenu national, C la consommation, I l'investissement, G les dépenses publiques, X les exportations et M les importations alors l'équilibre macroéconomique en économie ouverte peut s'écrire : $Y = C + I + G + X - M$. En posant A (absorption) = $C + I + G$ et B (balance commerciale) = $X - M$, on obtient $Y = A + B$ soit $Y - A = B = X - M$. Si $X - M < 0$ comme c'est le cas dans presque tous les pays de l'Afrique subsaharienne, alors $Y - A < 0$ d'où Y (revenu national) < à l'absorption (dépenses nationales). Retrouver l'équilibre consiste à diminuer A à court terme afin d'augmenter Y à long terme.

²³ Soient C, le volume de crédit accordé par le système bancaire, Ms l'offre de monnaie et Md la demande de monnaie, l'approche monétaire de la balance des paiements estime : 1/ la demande de monnaie (Md) fonction d'une proportion fixe et donnée k du produit P (niveau général des prix) par Y revenu réel ; 2/ L'offre de monnaie (Ms), dépend d'une part, du volume de crédit C, accordé par le système bancaire au secteur privé et à l'Etat pour financer son budget, et, d'autre part, de la

se base la DAS, arrive à la conclusion que tout déficit externe est d'abord interne et de nature purement monétaire (excès d'offre de monnaie par rapport à la demande). D'où la mise en place des politiques monétaires restrictives basées sur la baisse du crédit et de la création monétaire internes. La monnaie passe de sa conception endogène du modèle keynésien, à son approche exogène (un voile) des classiques et néoclassiques. Ceci entraîne l'adoption des politiques de programmation monétaire liant le taux de progression de la masse monétaire au taux de croissance réel. D'où l'exigence d'Etats peu interventionnistes afin de lutter, non seulement contre le financement du déficit public par la création monétaire (seigneurage), mais aussi, contre la répression financière héritée du modèle keynésien de l'argent bon marché (1960-1980). La libéralisation des taux d'intérêts et des systèmes financiers et monétaires en constitue l'instrument politique. Le taux de change est aussi utilisé comme instrument de rééquilibrage des balances de paiement²⁴. Le dernier élément de cette politique monétaire et financière est la construction *des systèmes financiers intégrés* par la multiplication des institutions de microfinance après que le consensus de Monterrey ait insisté sur l'entreprise privée comme instrument central de développement des pays du Sud.

variation des réserves de change (R) avec l'extérieur (un apport de devises accroît la masse monétaire) ; 3/ Le niveau général des prix P est égal aux prix extérieurs Pw que multiplie le taux de change (e). D'où $Md = kPY$; $Ms = C+R$ et $P = ePw$. A l'équilibre, $Md = Ms$ entraîne $R = kePwY - C$. Donc, l'Etat peut rétablir l'équilibre extérieur en réduisant le crédit, en dévaluant ou en accroissant l'offre de biens. Les deux premières mesures sont des mesures de court terme et la dernière, de moyen/long terme.

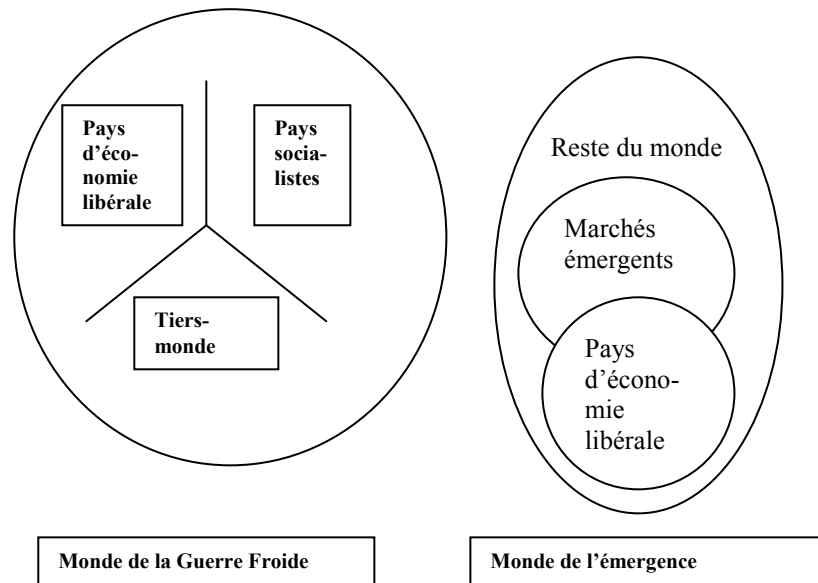
²⁴ A titre d'exemple, le FCFA jugé surévalué par rapport à son étalon de référence, est dévalué de 50% en 1994 par rapport à sa parité avec le FF de 1948.

Schéma 4 : Articulations du modèle de développement de la DAS (1980-2000)²⁵

Produit de l'économie de marché triomphante, *la territorialité concurrentielle* ainsi mise en place au Sud entraîne inévitablement un glissement conceptuel dans l'approche des pays de cette partie du monde. La recherche par les banquiers et

²⁵ Conception de l'auteur (les doubles flèches indiquent des interactions).

les exportateurs du monde riche de nouveaux débouchés, fait naître le concept de *marchés émergents*. C'est un opérateur symbolique dont les fonctions sont multiples pour les opérateurs d'action. Au départ un concept de marketing bancaire dont le rôle est de rendre attractifs les produits financiers, le concept de *marchés émergents* désigne en effet l'ambition d'élargir le champ des échanges financiers et commerciaux à des pays jusque là exclus de leurs dynamiques (voir schéma 5). D'où sa fonction, non seulement de remodeler conceptuellement l'unité d'un monde unifié par le marché global, mais aussi d'exclure de l'analyse économique, la diversité et la complexité associées aux concepts plus anciens de *développement*, de *Tiers-monde* et de *pays en développement* [Dufour, 1999]. Comme avec la proclamation de la mort de l'économie du développement par les économistes néoclassiques dans les années 80 [Peemans, 1996], le but final de ce concept est de sortir la problématique du développement du champ politique pour l'intégrer dans le champ économique où elle se réduit à la recherche des conditions d'émergence des marchés aboutissant à un modèle de développement linéaire garantissant leur progression continue et conjuguée. De ce fait, le glissement sémantique est explicite : au concept de pays, est substitué celui de marché ; à la notion de développement, est substituée celle plus économique d'émergence. Ces nouvelles catégories valident les progrès économiques des pays du Sud et suggèrent du même coup qu'il existe une référence unique par rapport à laquelle les économies sont submergées ou immergées : celle constituée par les pays développés d'économie libérale [Dufour, 1999]. Sur le plan du développement durable, l'accumulation du capital par les marchés émergents est considérée comme favorisant l'amélioration des aptitudes des pays du Sud dans la protection de l'environnement [Schmidheiny et Zorraquin, 1996]. Les pays du Sud les plus cités à cette période par les opérateurs d'action exaltant la réussite de ce nouveau modèle de développement sont l'Argentine, le Brésil, le Chili, le Mexique, le Venezuela et la République Sud Africaine.

Schéma 5 : Passage d'une conception du monde à une autre

Source : DUFOUR (J-F.), 1999, *Les marchés émergents*, Amand Colin, Paris.

Dans le cas des pays ACP, d'autres modifications surviennent. La promotion de la *territorialité concurrentielle* entraîne le remplacement des règles du GATT par celles de l'OMC en 1994. Il s'ensuit automatiquement une suppression du *système généralisé des préférences* et de la *clause juridique d'inégalité compensatrice* prévoyant des traitements particuliers à de nombreux pays du Sud dont l'inégalité de fait ne coïncidait pas avec l'égalité de droit des textes internationaux régissant l'échange international [Taxil, 1998]²⁶. En conséquence, les systèmes de compensation que représentaient le Sysmin et le

²⁶ La réforme du droit international réclamée par les pays du Tiers-monde dans les années 60 exige de passer d'une égalité formelle à une égalité réelle par des correctifs juridiques : au nom de l'égalité souveraine, les pays en développement mettent en avant leur inégalité de fait pour la faire reconnaître et la corriger. Aussi, *le principe d'inégalité compensatrice* repose sur une dualité de normes applicables à des pays dont le niveau de développement est inégal. Pour plus d'informations voir TAXIL (B.), 1998, *L'OMC et les pays en développement*, Montchrestien, Paris.

Stabex²⁷ issus des accords de Lomé sont supprimés dans la coopération UE/ACP qui, elle-même, glisse de plus en plus vers un simple accord de libre-échange. Pour les pays industriels anglo-saxons, l'idéologie politique à la mode dans la coopération au développement devient : *trade and not aid*. Celle de l'UE se décline en : *trade and aid* [Petiteville, 2002]. Dans les pays donateurs, l'expertise macroéconomique supplante l'expertise microéconomique et sectorielle dans les problématiques de développement. De même, les institutions plus économiques, cas du Trésor français et de la Caisse Centrale de Coopération Économique (CCCE), deviennent prioritaires par rapport à celles plus politiques comme les ministères de coopération au développement [Wilson, 1993]. La conditionnalité d'accès à l'aide est devenue un instrument de libéralisation des économies des pays du Sud. Les accords de Cotonou qui remplacent ceux de Lomé en 2000 intègrent en effet cette nouvelle donne en matière de coopération au développement. *La bonne gouvernance* est devenue la ligne de conduite normative que les « bons acteurs » doivent avoir pour réaliser « le bon développement » [Peemans, 2004].

La faillite de la territorialité politique et du rôle central de l'Etat-nation dans le projet de modernisation entraîne une prise en main de leurs destins par des populations, grâce à une réactivation de multiples pratiques populaires suite au renforcement de la vulnérabilité sociale entraînée par la territorialité concurrentielle. « Même si ces initiatives ne vont

²⁷ Le STABEX était un système de stabilisation introduit par Lomé I. Son rôle fut d'offrir des moyens importants aux ACP pour financer leurs secteurs agricoles en difficulté du fait de la baisse des recettes d'exportation, que cette diminution soit due à la baisse des cours mondiaux, à des catastrophes naturelles, ou à une combinaison de ces deux facteurs. Etabli pour la première fois par la Convention de Lomé II, le SYSMIN apportait son soutien aux outils de production de huit produits miniers cruciaux : le cuivre, le cobalt, les phosphates, le manganèse, la bauxite, l'alumine, l'étain et le minerai de fer qui était couvert par le STABEX sous Lomé I. Avec Lomé IV, sa couverture s'est élargie pour accueillir l'or et l'uranium. Il s'appliquait à tous les produits miniers à l'exception du pétrole du gaz et des minerais précieux autres que l'or. Il fut donc aux ressources minérales, ce que le STABEX fut aux produits agricoles.

pas toujours plus loin que des stratégies de survie, elles combinent des actions individuelles, des formations de réseaux et des constructions administratives » [Peemans, 2004]. Bien souvent liées à des territoires ayant des personnalités historiques précises, ces pratiques populaires ne sont pas totalement séparées du système économique officiel avec lequel elles entretiennent, tantôt des liens explicites (mêmes monnaies, même espaces, mêmes infrastructures et parfois mêmes acteurs), tantôt des stratégies de complémentarité et de contournement, où s'entremêlent des normes modernes et historiquement situées [Andriamanandrisoa, 2004 ; Amougou, 2005 ; Sall, 2004 ; Marie et al., 1992]. Présentes à la fois en Afrique, en Amérique latine, en Asie du Sud et du Sud-est, ces pratiques populaires traduisent, non seulement, une demande alternative de développement où coexistent l'initiative économique privée, la redistribution, la solidarité et des régulations nationales et internationales originales au sein des territoires et des réseaux maîtrisés [Peemans, 2004 ; Sall, 2005 ; Kambale Mirembe, 2006], mais aussi, la preuve des limites et de la faillite de la main-mise exclusive de l'Etat-nation sur le projet de développement [Peemans, 2004 ; Appadurai, 2005]. Ces sont des pratiques populaires de développement dont le rôle consiste tant à redéfinir son identité, qu'à apprivoiser les effets néfastes de la territorialité concurrentielle, par la création de réseaux et des territoires sous contrôle d'associations et d'autres groupes sociaux réinventant le lien social et des stratégies d'accumulation individuelle et collective.

3.3 Les implications de la territorialité concurrentielle sur les échecs de développement au Nord et au Sud

a) Les implications de la territorialité concurrentielle sur les échecs de développement au Nord

Au Nord, toutes les modifications entraînées par la territorialité concurrentielle modifient complètement les caractéristiques du régime d'accumulation et de croissance fordiste en déclassant tous les compromis institutionnels qui en constituaient le noyau dur. Alors que le fordisme entretenait une

cohésion sociale en assurant une répartition des fruits de la croissance entre détenteurs de capital et travailleurs, le régime d'accumulation et de croissance néo-libéral reconstruit de fortes dépendances et se trouve largement discriminant sur le plan social, institutionnel et sectoriel. En effet, les détenteurs de capital et les fonds d'investissement sont des acteurs privilégiés par rapport aux travailleurs, les actionnaires par rapport aux managers, le marché par rapport à l'État, l'international par rapport au national, le privé par rapport au public, les créanciers par rapport aux débiteurs, la lutte contre l'inflation par rapport à la lutte contre le chômage, la concurrence par rapport à la régulation, le social par rapport à l'économique, la finance directe par rapport à la finance indirecte, l'accumulation par rapport à la redistribution et l'efficacité économique des pratiques de développement par rapport à leur sens éthique et culturel.

Aussi, le socle sur lequel se fondaient la prospérité et la cohésion sociale des Trente Glorieuses s'est dérobé suite aux exigences fonctionnelles de la territorialité concurrentielle. Cette situation se caractérise en même temps par la rupture du cercle vertueux de la société salariale, le déclassement de la formation comme condition d'accès à l'emploi, et du travail, comme grand facteur d'intégration sociale [Eme et al. 1996]. L'objectif prioritaire de maximisation des rentabilités financières du régime de croissance patrimonial entraîne, en effet, une recrudescence des licenciements économiques et des délocalisations compétitives qui portent un coup sérieux, tant au niveau de l'emploi, qu'à sa stabilité. Avec la flexibilité comme nouveau paramètre intégrateur au marché du travail, par ajustement entre l'offre et la demande de travail, le nombre de contrats à durée indéterminée recule fortement par rapport à ceux à durée déterminée. Cette adaptation à la territorialité concurrentielle entraîne ainsi la naissance de nouvelles catégories de travail donnant naissance à *des emplois atypiques* [Verly, 2004 ; Eme et al, 1996], et à des situations intermédiaires entre l'emploi, le chômage et l'inactivité

[Freyssinet, 1998]²⁸. Contrairement à l'emploi typique, c'est à dire, à durée indéterminée et à temps plein, ces emplois atypiques (emplois à temps partiel, emplois à durée indéterminée, emplois indépendants, enchaînements perpétuels de stages), sont proches des emplois précaires, de telle sorte qu'un lien nouveau se crée et se renforce entre emplois et pauvreté. D'où le phénomène de plus en plus observé de *working poors* (travailleurs pauvres), mettant fin à la corrélation positive entre possession d'un emploi et amélioration des conditions de vie [Verly, 2004 ; Houziaux et De Foucauld, 2005]. Par conséquent, contrairement au régime de croissance fordiste, le salaire redevient une charge plutôt qu'un paramètre important du régime d'accumulation. Un pays comme la France passe ainsi, non seulement d'un chômage marginal à un chômage structurel de masse [Bavarez, 2005]²⁹, mais aussi, d'une précarité et d'une pauvreté marginales à *une pauvreté et une précarité disqualifiantes*. C'est à dire, « traduisant une configuration sociale où ceux que l'on appelle les pauvres sont des plus en plus nombreux et refoulés pour la plupart, hors de la sphère productive » [Paugam, 2005]. Stagiaires, CDD, Rmistes, SDF, vacataires, intérimaires et chômeurs de longue durée se multiplient à un rythme tel que de plus en plus de personnes ont besoin de l'aide publique et de structures pour survivre, alors que les États ont de moins en moins de moyens d'action face aux exigences de performance économique de la territorialité concurrentielle³⁰. Avec un capitalisme qui fait de plus en plus d'argent avec de l'argent et non avec du travail [Houziaux,

²⁸ Dans le cas de la France, la kyrielle de contrats CDD, CNE et le défunt CPE sont autant d'arrangements qui traduisent cet état de choses.

²⁹ Alain Minc qui participe à la même étude que Nicolas Bavarez n'est pas du même avis que lui. Alors que Bavarez parle d'une société française *de plein chômage*, Minc estime qu'un pays comme la France qui manque à la fois de serveurs de restaurant et d'informaticiens, d'ouvriers du bâtiment et de spécialistes en télécoms, c'est à dire, à la fois de main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée, est en situation de plein-emploi. Car selon lui, ceux qui peuvent et ceux qui veulent travailler trouvent du travail dans ces conditions.

³⁰ La pauvreté touche par exemple 7.000.000 de personnes en France, c'est à dire, des gens vivant avec moins de 800 Euros par mois. Ce nombre équivaut à deux fois le nombre de chômeurs. Voir ARTE France, avril 2006, « le chômage est-il une fatalité ? ».

2005], avec une banque centrale poursuivant uniquement la stabilité des prix et un Euro fort, plusieurs pays de l'UE ne semblent pas près de sortir de cette situation, d'autant plus critique que la territorialité concurrentielle entraîne une baisse du taux de syndicalisation dans de nombreux pays [Plihon, 2001].

Tableau 2 : Quelques statistiques sur l'emploi dans certains pays du Nord

Taux de chômage en France (avril 2006)	Taux de chômage en Allemagne (avril 2006)	Emplois à temps partiel au Pays Bas (2004)	Emploi à durée déterminée en Espagne (2004)	Emplois à temps partiel au Danemark (2004)	Emplois à temps partiel en Autriche (2004)	Emplois indépendants en Irlande (2004)	Emplois indépendants au Portugal (2004)
9,2%	12%	34,8%	26,5%	18,3%	18%	16,8%	25,4%

Sources : construit à partir de Verly (J.), 2004, *L'improbable emploi*, Éditions Labor, Bruxelles et de ARTE France, Avril 2006, « le chômage est-il une fatalité ? »

Alors que les emplois atypiques essaient d'atténuer l'incompatibilité entre les exigences de compétitivité de la territorialité concurrentielle et la logique sociale reconnaissant le niveau de revenu déterminant du revenu de vie des personnes, la hausse de l'espérance de vie et le vieillissement de la population (*papy boom*), font naître de nouveaux problèmes, dont celui du financement des retraites par des États où, l'augmentation de la productivité, l'activité à un âge de plus en plus avancé et la flexibilité renforcent inévitablement le nombre de chômeurs. En effet, l'augmentation du temps de retraite et de chômage est une conséquence directe de la contraction des capacités d'absorption du marché de l'emploi par la territorialité concurrentielle et de l'allongement de la durée de vie. Il en résulte qu'un grand nombre de pensions de retraites, de dépenses de santé et d'allocations sociales doit être financé, alors que le nombre d'actifs susceptibles de financer ces dépenses se restreint [Merrien, 2005].

Sur le plan financier, l'instabilité financière (marché financiers et taux de change), l'action pas toujours optimale des investisseurs internationaux dans la répartition de l'épargne entre les pays et le déclenchement chronique des crises

financières (en Europe au début des années 1990 en Asie en 1997-1998), jettent le doute sur la poursuite et les bienfaits de la libéralisation des marchés financiers, dont on se demande si une gouvernance internationale n'est pas de nouveau nécessaire [Cartapanis, 2004].

La territorialité concurrentielle pose donc de nouveaux problèmes de développement au Nord. Ce sont : la recherche des voies et moyens de relancer la croissance dans de nombreux pays faisant face à un chômage structurel de masse et où se développe une pauvreté disqualifiante ; trouver un arbitrage optimal et faire des choix entre le couple flexibilité/emplois précaires et le couple emploi protégé/chômage élevé ; trouver de nouveaux compromis institutionnels entre la mobilité comme facteur d'intégration au marché du travail et la protection sociale. C'est à dire, *repenser la sécurité sociale jadis reliée au travail devenu instable* [Castel, 2006]. De façon globale, ces problèmes renvoient à la difficulté qu'a le système de croissance patrimonial à analyser les droits liés à la dimension intergénérationnelle de la relation sociale et à les insérer dans l'obligation qu'a toute société démocratique d'attribuer des droits automatiques et inaliénables à tous ses citoyens. Faut-il laisser le marché et son système de prix opérer librement et se contenter de redistribuer les ressources au moyen d'impôts et de transferts fiscaux (redistribution pure), ou faut-il tenter de modifier structurellement la façon dont les forces du marché produisent des inégalités (redistribution efficace) ? Telle est la question de développement qu'entraîne la territorialité concurrentielle dans de nombreux pays du Nord. Question d'autant plus compliquée qu'à l'heure de la globalisation, le temps court et le temps cyclique (conjuncturel) inhérents à la territorialité concurrentielle dominant le temps long et lent des structures et de leurs ajustements ou réformes.

b) Les implications de la territorialité concurrentielle sur les échecs de développement au Sud

Il est important, lorsqu'on fait des réformes, de bien étudier les rapports et les imbrications entre une matrice institutionnelle,

les identités territoriales et démographiques, les modes de vies des acteurs, leurs rythmes et leurs formes d'intégration internationale. La DAS qui construit la territorialité concurrentielle au Sud n'a pas respecté les séquences d'une réforme efficace dont le but est de convaincre et de mobiliser tout le monde. Il y a en effet eu, ni *un constat partagé de la situation des pays* entre les institutions financières internationales, la société civile nationale et les dirigeants locaux, ni *une discussion conjointe et collégiale des possibilités de décision* entre ces différents acteurs, ni *une possibilité laissée aux gouvernements locaux d'exercer leurs responsabilités politiques dans l'exécution des réformes*. Autant des questions permettant de comprendre l'environnement culturel, l'importance du marché dans le système de médiation et d'allocation de ressources, les institutions historiques de base, les modes d'accumulation, les comportements procréateurs, les liens asymétriques ou symétriques avec les ajustements internationaux n'ont pas été posées, autant celles évoquant les caractéristiques des acteurs et leurs modes d'entrer en rapport, n'ont pas été abordées en amont de la DAS. Aussi, une réponse optimale à la question stratégique, *comment faire les réformes ?* n'a pas été trouvée. Ce qui a conduit de nombreux pays et populations du Sud à subir et à adhérer à la DAS sans grande conviction.

En conséquence, il s'en est suivi un ordonnancement des objectifs et une affectation des instruments de politique économique ne remplissant pas les conditions de cohérence et d'efficacité³¹ [Tinbergen, 1961]. En effet, la hiérarchie prescrite par le FMI entre le déficit extérieur, l'inflation et le chômage accorde la priorité à la réalisation de l'équilibre des paiements extérieurs qui passe par le contrôle des déséquilibres publics, d'une part, et le désengagement de l'Etat, d'autre part. D'où des dilemmes, car la DAS aurait dû prioritairement viser l'objectif

³¹ La règle de cohérence stipule que chaque politique économique doit avoir au moins autant d'instruments que d'objectifs. L'efficacité exige que chaque instrument soit utilisé pour atteindre l'objectif pour lequel il a un avantage comparatif par rapport aux autres instruments.

de plein-emploi et de stabilité des prix ayant un impact direct sur le renforcement de la santé économique des États assistés et le bien-être des populations salariées. L'approfondissement du délabrement patrimonial des États et de leurs populations entraîné par cette mauvaise hiérarchie entre les objectifs, fut renforcé par une affectation non rationnelle des instruments. La politique budgétaire restrictive, dont le rôle est la suppression des subventions et la réduction du rôle de l'État, la politique monétaire restrictive visant le contrôle strict de la masse monétaire et la politique de change sont des instruments interchangeables, tant pour la stabilisation interne (lutte contre l'inflation et le chômage), que pour l'ajustement externe (équilibre de la balance extérieure) [Ondo Ossa, 2000]. Il se pose de ce fait un problème de choix et d'affectation optimale des instruments de la DAS que sont la politique monétaire restrictive et la politique budgétaire restrictive. Si ces politiques permettent généralement de rétablir l'équilibre interne et externe dans des situations d'inflation et de déficit extérieur, la situation de chômage et de déficit que connaissent de nombreux pays africains n'était pas favorable à leur efficacité. Autant, dans une situation de chômage et de déficit extérieur, l'usage d'une politique monétaire et budgétaire restrictive peut résoudre le problème de déséquilibre extérieur mais va accroître le chômage [Salin, 1974], de même, la lutte contre le chômage exige une augmentation de la demande globale à l'aide d'une politique monétaire et budgétaire susceptible de détériorer la balance des paiements. C'est une situation où les pays assistés disposaient *d'un seul instrument*, une politique globale de demande avec ses variantes monétaires et budgétaires, pour atteindre *deux objectifs de développement économiques*. Et même si la DAS se base exclusivement sur une politique monétaire comme c'est le cas depuis plusieurs années, elle ne peut réaliser le plein-emploi que si les capitaux sont internationalement assez mobiles et attractifs aux variations des taux d'intérêts. Ce qui n'est pas le cas dans les pays en développement (voir tableau 3).

Tableau 3 : Part des pays en voie de développement en pourcentage

	1991	1995	2000
Investissements de portefeuilles	9,7	9,0	5,5
Investissements directs	22,3	32,3	15,9
Population mondiale	84,1	84,6	85,2

Source : Banque mondiale, Rapport sur le financement du développement, 2001

Sur le plan financier, les résultats attendus n'ont pas été atteints. Alors que la libéralisation et la restructuration des systèmes financiers avaient pour fonction principale d'entraîner une affectation optimale des ressources en laissant les taux d'intérêts se fixer à leur niveau d'équilibre concurrentiel et renforcer ainsi la croissance économique, des effets inattendus sont observés. La gouvernance et la transparence des systèmes financiers ne se sont pas améliorées parce que les réseaux hégémoniques locaux ont exploité leurs situations stratégiques pour orienter les restructurations des systèmes financiers en leur faveur après le retrait des États. En conséquence, le rationnement du crédit frappant les classes sociales pauvres et les petites et moyennes entreprises locales, n'a pas été levé au sein des systèmes bancaires de plus en plus sous un contrôle oligopolistique par les élites locales, en partenariat avec un secteur privé privilégiant toujours un cycle court du capital et une surélévation du risque-client malgré la hausse des liquidités. C'est le cas notamment au Bangladesh, au Salvador, au Zimbabwe et en Équateur [Saprin, 2002]. Par ailleurs, la liquidation des banques de développement, sans la mise en place d'institutions alternatives, a eu un impact négatif sur le secteur agricole et celui des petites et moyennes entreprises qui en bénéficiaient et dont le coût du crédit avait augmenté avec la libéralisation financière. Plusieurs systèmes financiers sont ainsi passés d'une situation de répression financière (1960-1980), à une structure oligopolistique ne favorisant, ni les ajustements par le marché, ni la baisse des taux d'intérêts, ni la réduction du dualisme financier, ni l'efficacité économique globale par approfondissement financier [Anne, 2000 ; Saprin, 2002 ; Amougou, 2005].

Dans le cas des économies émergentes, l'Argentine, élève modèle du continent sud-américain, est l'exemple type de l'échec d'une politique de développement exclusivement basée sur les exigences de la territorialité concurrentielle. Après avoir rempli sa fonction en termes de lutte contre l'inflation et de relance de la croissance, le *Currency Board*, axe de stabilisation de l'économie argentine, en fixant le taux de change du peso par rapport au dollar à 1 pour 1, afin de mettre fin au financement monétaire du déficit public, s'est montré peu viable durablement. La masse monétaire, au sens étroit, dépendant désormais des réserves de change et non de la politique monétaire, les chocs externes se répercutant directement sur l'économie nationale, à cause de la rigidité du taux de change dollar/peso et de la place prépondérante des capitaux flottants, ont, une fois la crise russe et la dévaluation du réal brésilien survenues, plongé ce pays dans une profonde crise économique caractérisée par la hausse de l'endettement international, des déficits publics et la dégradation de sa solvabilité internationale [*The Economist*, 1994 ; Riffart, 2002]. Ces multiples défaillances en Afrique et en Amérique latine prouvent qu'il ne suffit pas de libéraliser pour mener un pays vers le développement.

Renforcés par le fait que les privatisations ont majoritairement entraîné la transformation des monopoles publics en monopoles privés et que la DAS n'a produit aucune création d'emplois supplémentaires [Saprin, 2002], ces médiocres résultats économiques ont entraîné de nombreuses régressions sociales et politiques au Sud. La hausse des prix des services de première nécessité (eau, électricité, soins de santé, logements), alors que les moyens financiers des populations étaient fortement érodés, a entraîné une baisse de l'accès des couches populaires aux services essentiels et une hausse des épidémies due à l'augmentation de l'usage d'eaux non potables et à la privatisation des hôpitaux. De même, d'anciens conflits ethniques ont resurgi dans un environnement d'extrême

pauvreté, favorisant les replis identitaires et l'explosion de conflits armés entre de nombreux pays. L'Afrique subsaharienne est l'exemple type où des dérives sectaires, fondamentalistes, se recomposent, s'affrontent et constituent les nouveaux référents et structurants sécuritaires des populations azimutées sans se sentir intégrées dans la modernité [Mbembe, 2000 ; Peemans, 2004 ; Tonda, 2005].

La scène politique de nombreux pays du Sud n'est pas épargnée. Dans le cas de l'Afrique subsaharienne, de nombreuses révisions constitutionnelles ont en effet eu lieu pour passer *des pouvoirs hérités* aux *pouvoirs élus* [Diop et Douf, 2004]. Les partis au pouvoir se sont cependant défini des agendas politiques souterrains, consistant à se maintenir au pouvoir en instrumentalisant les exigences démocratiques de la communauté internationale au travers de réformes constitutionnelles intégrant théoriquement la norme démocratique, mais prolongeant pratiquement les mandats des partis uniques jadis en place. Ces pays aboutissent ainsi à des pratiques démocratiques sans alternance au pouvoir, dans un champ politique où les réseaux locaux dominants privilégient le statut quo par un subtil jeu d'alliances et de clientélisme, gardant les mêmes groupes dominants au pouvoir [Amougou et Ngo Nyemb, 2005]. Les principes démocratiques cessent ainsi d'être des instruments renforçant la promotion du bien-être social. Ils assurent désormais *une reproduction héréditaire* des dictatures, comme l'illustrent les cas de la RDC et du Togo [Amougou et Ngo Nyemb, 2005].

De nombreux pays du Sud font donc actuellement face à de nouveaux défis en matière de développement. Ceux-ci se déclinent en plusieurs questions : Comment, alors que la DAS est toujours d'application, redonner de la substance au rôle de l'État dans le processus de développement ? Comment mettre fin aux liens négatifs entre la libéralisation économique et le bien-être social ? Comment redéfinir le développement financier lorsque de nombreuses tentatives d'approfondissement financier

se soldent par des structures bancaires oligopolistiques et l'explosion des pratiques financières informelles ? Comment trouver des mécanismes emboîtant les pratiques populaires et les décisions des systèmes nationaux et internationaux ? Comment résoudre le conflit entre la logique de complémentarité pérennisant une division coloniale du travail entre le Sud et le Nord au niveau de l'échange international, et la logique concurrentielle qui en constitue le moteur à l'heure de la mondialisation ? Comment des pays dont le développement, processus de long terme, est contraint par des ajustements macroéconomiques et financiers de court terme, comme le remboursement de la dette, peuvent-ils se développer ?

4-Crise de la pensée sur le développement et remise en selle différente de la territorialité politique et de la territorialité concurrentielle dans les politiques et les pratiques de développement

Face au passage de la territorialité politique à *la territorialité concurrentielle* et à leurs échecs respectifs en terme de développement des pays du Sud, la tentation est grande de refuser le développement ou, comme certains le disent, de penser à *l'après-développement* parce qu'il est mort [Latouche, 2004] ou n'est rien d'autre que l'occidentalisation du monde [Latouche, 1989 ; Rist, 2001; Singleton, 1998 ; Singleton, 2004]. Même si les origines du concept de développement et du projet qu'il porte sont occidentales et se confondent à la croissance économique ; que la territorialité politique représentée par l'État-nation soit une institution occidentale et qu'elle entraîne une occidentalisation de l'ordre politique et même spatial à travers le monde, les recherches sur le développement restent d'actualité.

En effet, dire que le développement est mort comme le font entre autres Latouche, Partant et Singleton, consiste, non seulement à fuir devant la recherche de solutions aux problèmes que la mise en œuvre de l'État-nation et le marché ont causés, mais aussi, à refuser un effort épistémologique et philosophique dont le but est de redéfinir ce concept, afin de permettre à

chaque système social de se l'approprier et de lui donner un nouveau sens par rapport à sa culture, son histoire et ses réalités. Si Harry Truman, en parlant en 1949 pour la première fois de territoires sous-développés, pense sûrement les orienter dans le modèle de vie occidental et permettre ainsi aux Etats-Unis d'étendre son influence et de s'emparer, au détriment de l'URSS, des nouveaux marchés que représentent les anciens empires coloniaux, cela ne veut pas dire que le développement soit condamné à renvoyer au modèle de vie que celui auquel pensait le président américain à cette époque. Croire le contraire entraîne une contradiction consistant, d'une part, à reconnaître la force de l'histoire et du temps en affirmant que le développement est mort en même temps que le fordisme au cours des années septante [Latouche, 2004], et, d'autre part, à nier la capacité des acteurs, de l'histoire, du temps et des faits sur l'évolution d'un concept et sa mise en œuvre effective. C'est aussi nier, non seulement toute la recherche scientifique faite depuis des années par les *Development Studies*³², mais aussi, les résultats de la sociologie de l'action qui confirment que les acteurs ont des capacités d'appropriation et de transformation des phénomènes et des pratiques qui au départ ne sont pas d'eux. Dans le cas contraire, le cricket, *forme culturelle dure*³³, c'est à dire, accompagnée d'un réseau de liens entre valeurs, significations et pratiques qui sont aussi difficiles à briser qu'à transformer, aurait dû résister à l'indigénisation en Inde. Cette pratique sportive est pourtant aujourd'hui décolonisée et indigénisée à travers un ensemble de processus complexes et contradictoires, parallèles à l'émergence d'une nation indienne issue de l'empire colonial britannique [Appadurai, 2005]. En effet, le cricket qui, en Angleterre, représentait les valeurs des classes victoriennes aisées, est devenue un *sport populaire* en

³² Appellation anglo-saxonne des études de développement comme domaine autonome, pluridisciplinaire et affranchi de la dictature de l'économie, de la croissance économique et du fonctionnalisme dans l'étude du changement social tant au Nord qu'au Sud.

³³ Appadurai oppose *des formes culturelles dures* aux *formes culturelles douces* que sont celles qui permettent de séparer assez facilement les performances pratiques de la signification et de la valeur, et donc de permettre une transformation relativement réussie à chaque niveau.

Inde alors qu'il y fut ségrégatif et élitiste pendant la période coloniale. « On ne peut donc confondre hybridation et réappropriation de certains éléments de la culture étrangère, par des peuples ou des classes dominées quand cette réappropriation s'inscrit dans un processus de réinvention permanente de leurs identités face aux stratégies de domination qui veulent les capturer » [Peemans, 2002].

Le retour à l'authenticité culturelle étant impossible et peu réaliste dans plusieurs domaines où règne en maître le métissage, il semble que l'attitude courageuse et porteuse d'espoir et d'action consiste à affronter les problèmes comme le font les *Development Studies* depuis un certain nombre d'années afin d'arriver à *un aggiornamento* du concept et des pratiques de développement susceptibles d'aider les populations à résoudre leurs problèmes, à échapper et à atténuer ceux causés par la conception initiale du développement. Si refuser le développement et ne pas y réfléchir est la solution, faut-il détruire les États du Sud qui sont des reproductions d'une institution occidentale? Que faire des écoles, des universités, des hôpitaux, des banques, des réseaux téléphoniques, des armées, des partis politiques, des usines, des chaînes de télévisions et de toute l'organisation administrative d'inspiration occidentale qui fonctionnent déjà dans ces pays? Existe-t-il des moyens de changer les trajectoires historiques de ces pays qui font qu'ils sont, au jour d'aujourd'hui, embarqués, soit dans un processus syncrétique entre valeurs culturelles locales et occidentales, soit dans un processus d'appropriation?

Observer les problèmes réels auxquels font face les populations et leurs territoires, reconnaître que plusieurs d'entre eux ont désormais, à cause de leur trajectoire historique, une dynamique sociale hybride constituée de modernisation occidentale et de pratiques populaires locales, transforme le développement en un *fait social d'une éternelle actualité* au sens durkheimien du terme. Si selon Badie et Latouche, l'occidentalisation du monde a échoué, alors l'ordre politique, social et territorial en vigueur actuellement dans de nombreuses

sociétés extra occidentales n'est plus de *l'occidentalisation pure*, mais, un *autre développement* qui se construit par combinaisons de différentes cultures et pratiques. Ceci veut dire que l'identité culturelle des peuples et de leurs territoires n'est pas figée. Elle se nourrit de sa trame profonde qui transforme, en référents locaux, plusieurs éléments provenant d'autres cultures. De là le fait que le courant du *post-développement* présente une limite, tant par une approche essentialiste de la culture, que par une analyse de la culture comme un stock statique de valeurs. Par conséquent, la culture comme flux et reflux de normes, de valeurs et de représentations d'un processus à étudier dans une trajectoire historique où interviennent les conflits entre acteurs et entre leurs stratégies d'accumulation, est évacuée des analyses dont le dessein est d'opposer de façon essentielle, des cultures du *Sud altruistes et pacifistes en elles-mêmes*, aux cultures du Nord, *prédatrices et colonisatrices par nature*. Cette façon de procéder entraîne qu'on retombe « dans le fonctionnalisme culturel en faisant renaître des polémiques comme celles des années nonante sur les valeurs culturelles asiatiques » [Peemans, 2002]. Il est donc plus fructueux et utile de considérer la culture comme un mécanisme heuristique utile pour traiter des différences, plutôt que comme un paramètre biologique supposé substantif et représentant une propriété innée et définitive de certains groupes.

En dehors de cet aspect peu réaliste du *post-développement*, on peut y déceler une réflexion participant finalement des *Development Studies*. En effet, « échapper au développement, à l'économie et à la croissance n'implique donc pas de renoncer à toutes les institutions sociales que l'économie a annexées (monnaie, marché, et même salariat), mais de les (ré) enchâsser dans une autre logique » [Latouche, 2005]. Le *post-développement* étant de ce fait un courant de pensée dont l'idée principale est que le développement au sens d'économisme est dépassé et que de nouveaux paradigmes sont nécessaires, Peemans voit juste en 1996 lorsqu'il divise la crise de la pensée sur le développement en deux phases autant distinctes que leurs objectifs : alors que la crise de la pensée sur le développement

des années 80, qu'il appelle « la contre-révolution néolibérale », est l'œuvre des économistes néoclassiques, qui n'hésitent pas à déclarer la mort de l'économie du développement dans le but de ramener le développement dans le cadre du marché international supposé être un meilleur vecteur de croissance que l'État, la crise actuelle, dont le *post-développement* est un des aspects, pourrait être comprise comme « une crise de reconstruction » en opposition à « la crise de déconstruction » des années 80. L'objectif de certains économistes en 1980 était de délégitimer les politiques de développement s'appuyant, entre les années 50 et 70, sur les principes néo-keynésiens, structuralistes et néo-marxistes. Dans la crise de reconstruction actuelle, l'accent est principalement mis sur les rapports entre acteurs et territoires, sous l'angle des interactions dans le long terme [Peemans, 2004]. Les penseurs du *post-développement* partagent cette approche à travers des concepts comme, « la revitalisation du local », « les républiques de quartiers » et « la démocratie écologique locale », avec l'idée sous jacente qu'il y a autant de façons de s'améliorer qu'il y a de modes et de lieux de vie possibles [Singleton, 2004]. D'où l'importance de remettre différemment en selle la territorialité politique et la territorialité concurrentielle dans les politiques de développement par une refonte et une (re)fondation, non seulement du concept, mais aussi, des États-nations, en observant des *pratiques réelles de développement*. A ce titre, le plus grand apport du *post-développement* est de faire de la culture du Sud une force historique et donc créatrice du monde au même titre que la culture de la modernité. Elle n'est plus analysée uniquement comme paramètre fonctionnel ou dysfonctionnel par rapport à une logique économique centralisée, mais aussi comme *élément constitutif d'une personnalité historique* [Peemans, 2002]. Les pays du Sud et leurs territoires ne sont donc plus uniquement des héritages des puissances coloniales, mais aussi de leur dynamique propre.

4.1 Où sont passés les autres développements possibles du Sud ?

Entre les deux extrémismes développementalistes que sont la construction d'une territorialité politique excluant les pratiques populaires et réprimant le marché par un Etat omniprésent, et la construction d'une territorialité concurrentielle déclassant l'Etat et les pratiques populaires au profit du marché global, s'expriment des pratiques réelles de développement où coexistent ces deux types de territorialités et leurs caractéristiques. Ces pratiques de développement *infra étatiques* et *infra marché global* sont tombées dans une trappe ouverte trois fois par le modèle de développement dominant. La première ouverture de la trappe a consisté à amener les pays du Sud, qu'ils aient été sous domination socialiste ou capitaliste, à mettre uniquement l'accent sur le capital et les financements extérieurs abondants pour, respectivement, réaliser des investissements lourds et compenser l'insuffisance de l'épargne nationale. La deuxième ouverture de la trappe, apparue après l'échec de la première (suraccumulation improductive entraînant la crise de remboursement), a mis les équilibres macroéconomiques au centre des politiques de développement. La troisième ouverture de la trappe vient à la rescousse de la deuxième dont la croissance promise ne s'est pas réalisée. Elle adjoint l'ouverture commerciale et financière internationales aux équilibres macroéconomiques exigées par la deuxième. Ces trappes représentent les soubresauts du modèle de développement dominant. C'est à dire, *le paradigme de la modernisation nationale autoritaire (1960-1980), le paradigme de la néo-modernisation nationale (1980-1990) et le paradigme de la néo-modernisation transnationale (de 1990 à nos jours)* [Peemans, 1996].

Par rapport aux autres formes possibles de développement, les trappes du système dominant adoptent trois stratégies dont la dynamique est tantôt centrifuge (répression et marginalisation), tantôt centripète (récupération et standardisation). La première stratégie est la répression et/ou la marginalisation des pratiques de développement considérées non conformes à la culture de

développement du système dominant : c'est la tactique des contre-cultures à bannir, où sont rangées toutes les initiatives populaires et associatives qui tentent de s'arracher à l'universel abstrait des codes culturels productivistes et à cet universalisme développementaliste qui s'adressent au monde global, mais ne parlent de personne spécifiquement. Dans ce cas, les analyses du courant dominant utilisent des catégories conceptuelles, dont le but est de déclasser ces contre-cultures du développement en mettant en évidence le caractère occulté, illégal et peu porteur de leurs activités [Amougou, 2005]

La deuxième stratégie est celle de la récupération de ces contre-cultures en les tuant de l'intérieur par extension des appétits digestifs du modèle dominant. Les contre-cultures du développement les moins radicales sont alors assimilées, déviées vers une rentabilité immédiate où leurs spécificités et leurs identités sont phagocytées et transformées en gadgets divertissants et attractifs pour le marché global. Le cas contemporain le plus représentatif de cette stratégie de récupération des pratiques populaires par le modèle dominant, est la microfinance. Après les résultats mitigés de l'ajustement des systèmes financiers du Sud par les prix (libéralisation des taux d'intérêts), la promotion actuelle du microcrédit essaie de palier les échecs de l'ajustement par les prix par un ajustement par les institutions. Le dualisme financier étant resté intact, la vulgarisation actuelle des institutions de microfinance a pour rôle, hormis le soutien au micro entrepreneur, de transformer les comportements des acteurs, tout en récupérant, par mimétismes et par imitation, toutes les caractéristiques des systèmes financiers populaires en vigueur au Sud³⁴. L'entrain avec lequel les institutions financières internationales et la machine productive mondiale reprennent à leur propre compte ces pratiques financières séculaires qui leur sont extérieures,

³⁴ Ces caractéristiques sont, entre autres, la confiance interpersonnelle, la proximité humaine et géographique, la petitesse des crédits, leur caractère rotatif et le monitoring social. Il faut tout de même noter qu'il y a eu en Asie, une dimension genre du micro crédit particulièrement révolutionnaire par rapport au système traditionnel où la femme était peu valorisée.

dénaturent et désamorcent bon nombre d'expériences et de pratiques de développement originales dont la puissance innovante, la posture déconstructrice et identitaire est très vite déviée de son axe. Elles sont ainsi assimilées, puis réintroduites dans la logique idéologique et économique de la reproduction capitaliste. C'est comme si, percevant dans ces pratiques ses échecs et des signes de sa propre dégénérescence, le système dominant adoptait une stratégie défensive par récupération.

La troisième stratégie est structurale. Elle se manifeste par la contrainte que l'extraversion des économies du Sud impose à l'orientation de leur processus de développement. En effet, les produits vendus au Nord par le Sud doivent être compétitifs en répondant aux normes de qualité auxquelles sont habitués les consommateurs du Nord, standardisées par le système de production capitaliste. Aussi, pour peu qu'elle soit ambitieuse en visant l'international, toute initiative originale en matière de développement, réintègre, par adaptation inévitable des offres du Sud aux demandes du Nord, les principes concurrentiels desquels elle se démarquait pourtant au départ. Le commerce équitable est l'exemple type d'une initiative subissant ce processus. La solidarité au cœur de *l'humanisme-religieux (1940-1950)* et du *Tiers-mondisme (1960-1980)* qui en constituent les deux courants fondateurs, s'efface progressivement au profit des valeurs liées au marché. Aussi, quoiqu'il ait renforcé *l'empowerment* et l'autonomie chez certains paysans, le commerce équitable connaît, sous contrainte des exigences de la territorialité concurrentielle, non seulement une grande érosion de son principe clef de confiance mutuelle entre le Nord et le Sud, mais aussi, le largage des plus petits producteurs. Du coup, les avantages comparatifs culturels que pouvaient espérer ces pays en termes de labels s'amenuisent et sont sacrifiés à la standardisation des produits aux normes internationales et capitalistes [Bach ; Charlier et Yopez, 2006].

Cependant, dans la mesure où les forces en jeu dans l'histoire n'obéissent, ni à une destination, ni à une mécanique, mais bien

au hasard de la lutte pour la conquête de l'autonomie sociale [Foucault, 1971], les pratiques de développement tombées dans les trappes du système dominant existent toujours et se reproduisent. Par opposition aux pratiques et aux politiques de développement dominantes qui privilégient les institutions nationales et internationales, ces contre-cultures du développement prennent la place du déviant, du mutant et déploient leurs forces d'intervention en des lieux ordinaires où vivent des populations éloignées des sphères de décisions et des lieux de pouvoir. La rue, la zone rurale, le quartier, la place du marché, la ville, un appartement, une chambre, une salle de classe ou une ferme rurale, sont autant de territoires susceptibles de servir de bases matérielles au déploiement de plusieurs pratiques de développement au Sud comme au Nord. C'est le cas des institutions financières informelles en Afrique et en Amérique latine, des agricultrices et vendeuses des périphéries qui, en nourrissant certaines grandes villes africaines, ne sont préoccupées que par la reproduction durable de leurs petites activités commerciales et de leurs familles paysannes. En mettant ainsi en pratique, non seulement d'autres formes d'organisation de la vie sociale, mais aussi, d'autres formes de structuration spatiale rurale et urbaine en Afrique et en Amérique latine [Lautier, 2003 ; Le Bris, 2003 ; Montezuma, 2003 ; Massiah, 2003 ; Peemans, 2004], ces groupes marginaux deviennent des acteurs. C'est-à-dire, des *groupes-sujets* [Guattari, 1972], non assujettis aux diktats des lois universelles de l'agir valables en tous temps et en tous lieux que construit et impose le modèle dominant.

Le deuxième paramètre qui explique la bonne santé de ces pratiques, malgré les stratégies répressives et récupératrices du système dominant, provient du fait qu'elles sont inscrites dans l'histoire des territoires et des populations. Leur caractère marginal ne relève donc pas de l'inadaptation culturelle ou d'un faible poids démographique par rapport aux pratiques officielles. Les qualificatifs, *marginal* et *contre-culture*, renvoient ainsi, non à des pratiques négligeables et minoritaires méritant une attention distraite, mais à des pratiques de développement

majoritaires qui sortent du cadre de l'intelligibilité développée par le système de développement dominant et qui rendent caduques ses modèles d'analyse les plus éprouvés. Ceux-ci ne peuvent plus rendre compte de ces catégories organisationnelles échappant à leurs cadres interprétatifs. Ces contre-cultures du développement sont des lignes de fuite implacables par la rhétorique normative propre à la DAS et à ses devancières. Leurs substances pratiques battent en brèche les normes du modèle dominant.

4.2 Décentralisation endogène et refonte de l'État-nation par des territorialités politiques et concurrentielles infra-étatiques au Sud : l'enjeu des marges et des centres

Les politiques et les pratiques de développement basées sur la territorialité politique et celles basées sur la territorialité concurrentielle sont marquées par deux extrémismes qui entament l'efficacité et la réussite. Le premier extrémisme est l'intégrisme dogmatique et déterministe du « Tout-Etat ». C'est le cas du fordisme au Nord et du régime de croissance nationaliste au Sud dans la période 1945-1980. Cet intégrisme entraîne le blocage du marché et ignore les pratiques populaires de développement. Le deuxième est l'intégrisme dogmatique et déterministe du « Tout-Marché ». Il concerne le régime de croissance patrimonial au Nord et la DAS au Sud dans la période 1980-2000. Il déclassifie l'Etat du processus de développement et « snobe » les pratiques populaires. Le troisième extrémisme en train de se construire est l'intégrisme du « Tout-Culturel » du post-développement. Il oppose les cultures du Sud à celles du Nord dans une logique conflictuelle substantive et incompressible. Enfin, le quatrième extrémisme qu'il faut éviter est l'intégrisme du « Tout-populaire ». Il soupçonne le marché et l'Etat de comploter contre le peuple et verse dans un *misérabilisme* et un *populisme* développementalistes [Grignon et Passeron, 1989], où les systèmes nationaux et internationaux sont diabolisés sans réserves alors que les pratiques populaires sont idéalisées et enjolivées à l'extrême sans justifications plausibles. Ces

extrémismes développementalistes sont des *idéal-types*³⁵ en matière de développement. C'est à dire, des paradigmes interprétatifs et des modèles d'action singuliers sur lesquels s'appuient, de façon exclusive, les politiques de développement à une période historique donnée et dont les caractéristiques principales sont représentées par un ensemble de faits stylisés cohérents et rationnels traçant la seule route crédible vers le développement.

Et pourtant, les atouts de toutes ces approches du développement peuvent être réunis, et leurs limites et contradictions compensées par la mise en place de politiques et de pratiques de développement intermédiaires à leurs extrémismes réducteurs. En effet, des territorialités infra-étatiques et infra marché global mettent en évidence des pratiques de développement où coexistent des principes politiques chers au « Tout-Etat », des principes économiques chers au « Tout-Marché », des principes culturels chers au « Tout-Culturel » et des principes populaires chers au « Tout-populaire ». *Une approche néobraudélienne et systémique de l'économie populaire au Sud*³⁶ [Peemans, 2002 ; Amougou, 2005] le prouve. A titre d'exemples, la territorialité politique, la territorialité concurrentielle, la territorialité culturelle et leurs principes respectifs sont interdépendants et enchevêtrés au sein du réseau populaire de moto taxis de Douala au Cameroun [Amougou, 2005], du réseau local et international d'échange au

³⁵ Notion développée dans la sociologie de Max Weber (1864-1920). C'est un tableau logique d'analyse qui n'est pas la réalité, mais sa représentation idéale sous forme d'un modèle.

³⁶ Pour comprendre les interactions entre acteurs et territoires sous l'angle des interactions dans le long terme, PEEMANS (2004) dégage, en s'inspirant de F. Braudel, trois niveaux d'évolution expliquant dans une certaine mesure l'articulation entre systèmes et sous-systèmes du processus de développement. Le 1^{er} et le 2^{ème} niveaux sont ceux de la construction de l'héritage matériel et spirituel, le 3^{ème} niveau correspond à la construction de l'Etat comme lieu d'accumulation capitaliste. AMOUGOU (2005), en ajoutant un 4^{ème} niveau (mondialisation) à ces trois premiers, montre que *l'approche néobraudélienne et systémique de l'économie populaire* prend en compte, non seulement l'histoire, le temps long inhérent et la périodisation, mais aussi, les interactions entre les institutions économiques politiques et sociales de l'économie populaire et celles de l'économie formelle d'ordre local et global.

Nord-Est de la RDC [Kambale Mirembe, 2005], et dans la production foncière et immobilière dans la région d'Ourosougui au Sénégal [Sall, 2005]. Les multiples strates d'activités et d'acteurs que met en évidence l'approche néobraudélienne et systémique de l'économie populaire prouvent qu'il n'y a, ni étanchéité entre pratiques populaires de développement et pratiques officielles, ni entre le local et le global, ni entre économie populaire et économie formelle, ni entre Etat et marché. Des acteurs populaires (associations et réseaux) et des acteurs individuels (micro entrepreneurs), interagissent en permanence dans des transactions et des territoires (villages, quartiers, communes, villes, marchés et régions), où interviennent simultanément réciprocité, centralisation, redistribution, accumulation individuelle et accumulation collective suivant des objectifs spécifiques [Peemans, 2004 ; Amougou, 2005].

L'enjeu crucial des politiques et des pratiques de développement au Sud semble donc consister à sortir des extrémismes et à exploiter les interdépendances, tant entre l'État et le marché, qu'entre le système international et les pratiques populaires de développement. Il s'agit de coordonner et de (co)intégrer les dynamiques des contre-cultures du développement (les marges) et celles des politiques et des pratiques du système national et international (les centres). A cet effet, nous proposons quatre principes d'action pouvant y contribuer.

-Le principe de l'emboîtement des pratiques de développement relevant de l'État, du marché, des institutions internationales et des acteurs populaires.

Le fait que leurs rapports traditionnels soient antinomiques au sein du système dominant ne favorise pas des synergies et affaiblit leurs dynamiques respectives. Aussi, ce principe semble fondamental afin d'atteindre toutes les catégories d'acteurs et répondre aux différentes demandes de développement qu'elles expriment et qui sont souvent décalées des offres du système dominant. Ainsi, la stratégie de ce dernier passerait de la trilogie

répression- récupération- standardisation, pour laisser s'exprimer des identités culturelles, territoriales et démographiques différentes afin de réaliser ce qu'on peut appeler *un développement au pluriel* [De Certeau, 1974]³⁷.

-Le principe de médiation par arbitrage social des conflits entre acteurs et entre leurs pratiques de développement.

Dans la mesure où l'emboîtement a pour objectif de favoriser un développement au pluriel, il est, par voie de conséquence, incapable d'empêcher des conflits entre les différents acteurs et leurs approches du développement. A ce titre, le principe de la médiation par arbitrage social est fondamental, en ce sens que c'est lui qui permet de gérer la dynamique conflictuelle afin d'arriver à un ordre concerté des choses, des populations, du système et de leurs pratiques. Ce principe d'action devient, non seulement une façon « de reconnaître que le conflit est au cœur de la problématique du développement, mais aussi, de mettre l'accent sur des médiations sociales permettant des arbitrages entre des régulations concurrentes et donnant lieu à des compromis institutionnalisés » [Lapeyre, 2002].

-Le principe de la décentralisation endogène et intégrée.

Contrairement aux multiples décentralisations opérées au Sud dès les années 80 pour répondre aux exigences fonctionnelles de la territorialité concurrentielle mise en place par la mondialisation, nous proposons *une décentralisation endogène et intégrée*. Son caractère endogène signifie qu'elle est le résultat d'un désir et d'une demande autonomes des acteurs concernés, et n'a pas pour unique but de favoriser le marché et les *global players* par le retrait de l'État. Elle est intégrée parce qu'elle se fait à l'intérieur d'un État constitué de territoires interdépendants et faisant partie d'un système politique et économique international. C'est un principe clé pour la réalisation d'un développement au pluriel. En effet, la centralisation traditionnelle des politiques de développement au sein de l'État ou au sein du marché, constitue le meilleur

³⁷ Cet auteur parle de culture au pluriel.

viatique pour l'essor des contre-cultures du développement. Par ailleurs, la répression, la récupération et la standardisation qu'utilise le système dominant pour s'en débarrasser, renforcent leurs mutations successives.

La société moderne se rêvant bâtie autour d'un centre duquel se déploient les multiples territoires concentriques du corps social, le centralisme politique et économique est la clé de voûte de l'enjeu des marges et des centres. L'action des contre-cultures du développement et des multiples territorialités qui en résultent, est de dynamiter, par le dédain et l'oubli volontaires, l'idée même de centre et du pouvoir central ; d'affirmer que les marges ne sont pas à la périphérie du système, mais ici et maintenant suivant les besoins des populations. Vouloir centraliser dans ces conditions consisterait à renforcer le sentiment que seuls les failles du système, ses interstices, ses zones désaffectées sont des lieux habitables par les classes populaires qui, en contournant l'ordre politico-économique établi, iront chercher le pouvoir où il se niche, pour construire leur autonomie sociale. *Le principe de décentralisation endogène et intégrée* permet ainsi de sauver l'idée de centre en réalisant un développement au pluriel où les contre-cultures du développement ne sont plus des contre-investissements, des contre-croyances ou des contre-projets par rapport au projet dominant, mais, des composantes dont les centres résultent. En Afrique subsaharienne, ce principe permettrait de mieux refonder la légitimité et l'appropriation populaire des États post-coloniaux. Car, largement avancés par des Africains après un acte non conforme à la gestion de la chose publique, des phrases comme, « *c'est l'argent de l'État* », « *c'est la voiture de l'État* », « *c'est la maison de l'État* », sont des preuves que les Africains, dans leurs immense majorité, considèrent leurs États comme des entités extérieures à eux parce que d'origine extra locale³⁸. Etant donné que la DAS décline l'Etat-nation par le

³⁸ Par exemple, c'est un traité signé entre les chefs d'un territoire nommé Cameroun et les Allemands le 12 juillet 1884 qui signera l'acte de naissance de l'Etat camerounais actuel.

haut et que les pratiques populaires le contestent par le bas dans de nombreux pays du Sud, *la décentralisation endogène et intégrée* semble être une façon crédible, non seulement de redonner une capacité effective de contrôle des projets de société aux populations, mais aussi, un moyen de légitimer l'Etat-nation en faisant de lui une résultante des territorialités historiques antérieures à la formation du système-monde en Occident dès la seconde moitié du XV^{ème} siècle. Autrement dit, le caractère historique de la territorialité locale vaut aussi pour l'appropriation populaire de l'Etat à l'échelle infra-étatique au Sud.

-Le principe du développement territorialisé.

Il est l'aboutissement de l'application des trois premiers en ce sens que c'est lui qui factuelise les demandes locales de développement et permet une appropriation populaire des institutions économiques et politiques. Ce principe permet en outre d'exploiter tous les atouts du territoire allant à l'encontre des dégâts sociaux engendrés par les politiques néo-libérales tant au Nord qu'au Sud. Ces atouts sont de plusieurs ordres : 1) Le *sens d'appartenance* induisant lui-même une solidarité pouvant conduire à la définition d'une politique de développement local [Caille, 1998 ; Orléan, 1995 ; Alcoléa-Bureth, 2004] ; 2) le renforcement *des relations sociales* et *des relations de confiance* parce que l'information s'améliore et les comportements opportunistes diminuent, les acteurs sachant à qui ils ont affaire et à qui s'adresser [Granoveter, 2000] ; 3) la construction autonome d'un réseau solidaire par le territoire en tant qu'ensemble de croyances communautaires (*background expectations*) [Schutz, 1962] ; 4) la socialisation des échanges par reproductibilité due au renforcement des relations basées sur la confiance [Axelrod, 1984] ; 5) la constitution des espaces identitaires et des lieux d'adaptation interindividuelle servant de médiateurs entre institutions et acteurs [Alcoléa-Bureth, 2004]. Ainsi, le principe du développement territorialisé permet une décentralisation stimulant la liberté d'émulation au sein et entre des sites où les territorialité concurrentielles, politiques et

culturelles *infra étatiques* et *infra marché global*, collectivisent et ne déterritorialisent pas le développement comme le fait la mondialisation. Le marché, l'Etat, le système international, les collectivités locales et les acteurs populaires agissent de ce fait dans un espace maîtrisé et institutionnalisé. C'est-à-dire, dans un espace culturel approprié et porteur intrinsèquement de valeurs d'appartenance et de référence.

5-Conclusion

De 1945 à 1980, le régime de croissance keynéso-fordiste au Nord et les régimes de croissance nationaliste au Sud ont essayé de réaliser l'objectif de développement en se basant sur une territorialité politique directe au Nord et indirecte au Sud. Elle considère l'État-nation comme l'acteur et l'espace par excellence des politiques et des pratiques de développement. Au Nord, de nombreux compromis institutionnels permirent de concilier État, production de masse et sécurité sociale, alors que le Sud réussit à bénéficier d'une prospérité artificielle due uniquement aux Trente Glorieuses, qui garantissaient une demande solvable à ses économies extraverties et confinées dans une logique de complémentarité sur le plan international et dans une logique de redistribution communautaire sur le plan national. Ce système s'essouffle à partir de 1975 au Nord alors que les ajustements asymétriques permettent à plusieurs pays du Sud d'y échapper jusque dans les années 80 où une crise profonde y éclate.

De 1980 aux années 2000, la territorialité politique définie au sein d'un spatialisme économique keynésien est accusée d'être en partie la source de la crise. Elle n'a plus pignon sur rue et est supplantée par *une territorialité concurrentielle* directe au Nord et indirecte au Sud. Celle-ci fait du marché global l'espace et l'acteur central du développement au détriment de l'État jugé inefficace et peu rationnel. Avec cette nouvelle donne, les acquis sociaux des Trente Glorieuses se disloquent au Nord, tandis qu'au Sud, les régimes de croissance nationaliste et leurs mécanismes de redistribution n'ont plus les moyens de leur politiques et sont ajustés par la DAS. Tant au Nord qu'au Sud,

des *opérateurs symboliques* forment les esprits des citoyens et les imaginaires collectifs des sociétés pour l'adhésion au Consensus de Washington, qui devient *la boîte à outils universelle du développement* que les *opérateurs d'action* factualisent à travers le monde par des réformes institutionnelles idoines. Les temporalités respectives des deux formes de territorialité dont nous parlons renvoient, non seulement, aux périodes pendant lesquelles elles sont respectivement en vigueur, mais aussi à leurs approches du développement et à leurs conséquences dans les modes de vie, les structures quotidiennes des systèmes sociaux et la classification des acteurs suivant les priorités. Il apparaît ainsi que chaque territorialité impose sa vision normative du développement, dont l'ambition universelle du cadre interprétatif se trouve cependant incapable de cerner la complexité des évolutions structurelles et institutionnelles réelles des sociétés.

Ne faisant plus de la richesse avec du travail, mais majoritairement avec du capital, le régime de croissance patrimonial désormais en vigueur au Nord entraîne le délitement d'un ensemble d'acquis sociaux basés sur le travail. Ce dernier prend des formes de plus en plus *atypiques* et est de moins en moins synonyme de bien-être avec la multiplication des *travailleurs pauvres*. Un chômage structurel de masse réapparaît dans certains pays et la flexibilité du travailleur devient le nouveau paramètre d'intégration sociale. La stabilité des statuts sociaux est ainsi entamée dans des démocraties où se posent un problème de redistribution intergénérationnelle et d'alliage entre citoyenneté et droits sociaux. Au Sud, les échecs de la DAS ont entraîné d'énormes dégâts sociaux et de piètres résultats économiques. Il en résulte une revitalisation des pratiques populaires et historiques de développement dans de nombreux villages, villes, quartiers et communes, où des populations désorientées essaient de préserver leur autonomie sociale par reproduction de pratiques séculaires.

Alors que ces pratiques populaires, également présentes au Nord, constituent *des contre-cultures du développement* pour le

modèle dominant et ses centres, nous montrons qu'elles définissent des territorialités politiques, concurrentielles et culturelles *infra étatiques* et *infra marché global* permettant, non seulement de sortir des extrémismes du « Tout État », du « Tout Marché », du « Tout culturel » et du « Tout-populaire », mais aussi, d'exploiter leurs synergies respectives dans une dynamique d'ensemble réencastrant l'économie dans le social. Aussi, *le principe du développement territorialisé* semble être ce à quoi peuvent aboutir de nouvelles politiques et pratiques de développement en appliquant au préalable, *le principe de l'emboîtement des pratiques de développement*, *le principe de la médiation sociale des conflits d'acteurs* et *le principe de la décentralisation endogène et intégrée*. Il s'agit de reconnaître que ce ne sont pas seulement les systèmes, au sens de macrostructures, qui peuvent assurer ce que les hommes entendent par vie bonne. Autant la matrice institutionnelle nationale et internationale le fait, autant *les contre-cultures du développement* prouvent que les acteurs sont capables de stratégies autonomes d'organisation de leur vie. En conséquence, il n'y a plus nécessairement opposition entre la fonction structurante des institutions et les stratégies d'acteurs, mais, plutôt, des complémentarité et des interactions successives.

En adoptant une posture interdisciplinaire et périodique comme le font les *Development Studies* par rapport aux problématiques du développement, nous avons montré que les problèmes de développement se posent à la fois au Nord et au Sud. Malgré leurs différences (nature et ampleur, situation), ces problèmes sont interdépendants et présentent de grandes affinités, en ce sens qu'ils traduisent des pertes d'autonomie et des pertes de sécurité sociale par des acteurs et par des systèmes sociaux. Aussi, le développement n'est pas un état achevé et optimal atteint par un système social et que d'autres systèmes sociaux doivent suivre. *Il est au contraire un processus polysémique dont le but est une quête permanente d'une reproduction durable de l'autonomie sociale*. De ce fait, ce texte montre que les *Development Studies* n'ont pas pour but de

classer les pays en « développés » et « sous-développés » devant faire un rattrapage à tous prix. Leur but est d'étudier les caractéristiques économiques, politiques, sociales et institutionnelles des systèmes sociaux afin d'en comprendre le fonctionnement et proposer, le cas échéant, des solutions aux problèmes qu'ils rencontrent dans leurs dynamiques.

Bibliographie

AGLIETTA (M.), 2001, « Du capitalisme fordiste au capitalisme patrimonial », *Problèmes économiques*, n° 2704-2705, *la nouvelle odyssée du capitalisme*, pp.4-7.

ALCOLEA-BURETH (A-M.), 2004, *Pratiques et théories de l'économie solidaire*, L'Harmattan, Paris.

AMOUGOU (T.), 2003, « Le Débarquement du 6 juin : l'Afrique oubliée », *Hémisphères. Journal de débat sur le développement*, n°25, pp. 4 -5

AMOUGOU (T.), 2002, « Stratégies d'acteurs et dynamique de l'endettement du Tiers-monde », in *Raisons et déraisons de la dette*, L'Harmattan, Paris, pp. 55-82.

AMOUGOU (T.), 2005, *Proposition d'une approche néobraudélienne et systémique de l'économie populaire (informelle) en Afrique subsaharienne*, Document de Travail n°22, Département des Sciences de la Population et du Développement (Sped), Université Catholique de Louvain, Louvain.

AMOUGOU (T.) et NGO NYEMB (M.), 2005, « A quoi sert la Constitution en Afrique subsaharienne ? », *L'Africain*, n°221, pp. 21-26.

ANDRIAMANINDRISOA (E.), 2004, *Economie populaire, territoires et développement à Madagascar : Les dimensions historiques, économiques et socioculturelles du fokolona. Etude de cas: la commune rurale de Masindray et la commune rurale urbaine d'Asnosibe*, Presse Universitaire de Louvain (PUL), Louvain-la-Neuve /Belgique.

ANNE (J.), 2000, *Le rationnement du crédit dans les pays en développement. Le cas du Cameroun et de Madagascar*, L'Harmattan, Paris.

APPADURAI (A.), 2005, *Après la colonisation. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Petite bibliothèque Payot, Paris

ARTE France, 2006, « Le Chômage est-il une fatalité ? », émission de télévision enregistrée le 6 juillet 2006.

ARTUS (P.), 2001, « Nouveaux pouvoirs des actionnaires, niveau et partage de risques », *Rapport Moral sur l'argent dans le monde en 2001. Enjeux d'une économie mondialisée ; Grands dossiers d'éthique financière ; Lutte contre la délinquance financière ; Equité dans les politiques économiques et sociales*, Association d'Economie Financière, Paris.

ARTUS (P.), 2001, *La nouvelle économie*, La Découverte, Paris.

AXELROD (R.), 1992, « Donnant, donnant. Théorie du comportement coopératif », Odile Jacob, Paris.

BACH (A), CHARLIER (S.) et YEPEZ DEL CASTILLO (I.), 2006, « Produire équitable dans un marché globalisé », *Louvain*, n° 162, avril 2006, pp.18-20.

BADIE (B.), 1992, *L'Etat importé. L'occidentalisation de l'ordre politique*, Fayard, Paris.

BANQUE MONDIALE, *Rapport sur le financement du développement*, 2001

BARBIER (M.), 1974, *Le Comité de décolonisation des Nations Unies*, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, Paris.

BAVAREZ (N.), DE FOUCAULD (J.B.) et MINC (A.), 2005, *Le chômage. A qui la faute ?* (sous la direction d'Alain HOUZIAUX), Les éditions ouvrières, Paris.

BAYART (J.F.), 1989, *L'Etat en Afrique, la politique du ventre*, Fayard, Paris.

BEKOLO EBE (B.), 1985, *Le statut de l'endettement extérieur dans l'économie sous-développée*, Présence africaine, Paris.

BEKOLO EBE (B.), 1992, « Dynamique nouvelle de Financement et sortie de crise au Cameroun », *Mondes en Développement*, pp.101-118

BEN HAMMOUDA (H.), 1999, *L'Economie politique du post-ajustement*, Karthala, Paris.

BEZES (P.), 2005, « L'Etat et les savoirs managériaux : Essor et développement de la gestion publique en France », in *30 ans de réformes de l'Etat. Expériences françaises et étrangères*, Dunod, Paris, pp.9-40.

- BOYER (R.), 2004, *Théorie de la régulation*, La Découverte, Paris.
- BRENNER (N.), 2004, *New State spaces. Urban governance and the rescaling of statehood*, Oxford University Press, Oxford.
- BRUNEL (S.), 2004, *L'Afrique*, Bréal, Rome.
- CAILLE (A.), 1998, « Don et association », *Revue du Mouvement Anti-Utilitariste en Science Sociales (MAUSS)*, semestriel, « une seule solution, l'association ? Socio-économie du fait associatif », n° 11, La Découverte/MAUSS, Paris.
- CARTAPANIS (A.), 2004, *Les marchés financiers internationaux*, La Découverte, Paris.
- CASTEL (R.), 1995, *Les Métamorphoses de la question sociale*, Fayard, Paris.
- CASTEL (R.), 2006, « Repenser la protection sociale », *Sciences Humaines*, n°168, pp.42-42
- CERTEAU (M. de), 1974, *La culture au pluriel*, Minuit, Paris.
- CHAMPAGNE (P.), 2002, *L'Héritage refusé*, édition du Seuil.
- CHESNAIS (F.), DUMENIL (G.), LEVY (D.) et WALLERSTEIN (E.), 2001, *Une nouvelle phase du capitalisme*, Syllepse, Paris.
- CLAVAL (P.), 2003, *Géographie culturelle*, Armand Colin, Paris.
- DIOP (M-C.) et DIOUF (M.), 2005, *Les figures du politique en Afrique. Des pouvoirs hérités aux pouvoirs élus*, Codesria-Karthala, Paris.
- DUFOUR (J.F.), 1999, *Les marchés émergents*, Armand Colin, Paris.
- EME (B.), LAVILLE (J-L.), MOTHE (D.), PERET (B.) et ROUSTANG (G.), 1996, *Vers un nouveau contrat social*, Desclée de Brouwer, Paris.
- FONTANEL (J.), 2001, *L'action économique de l'Etat*, L'Harmattan, Paris.
- FOUCAULT (M.), 1971, « Nietzsche, la généalogie, l'histoire », in *Hommage à Jean Hyppolite*, PUF, Paris.
- FUKUYAMA (F.), 2004, *State building*, La table Ronde, Paris

GINSBOURGER (F.) et LANDRIEU (J.), 2000, *Une autre nouvelle économie? Services mutualisés, villes et proximités*, Edition de l'aube, Paris.

GOLDSMITH (R.W.), 1966, *Financial structure and development*, Newhaven.

GRANOVETER (M.), 2000, *Le marché autrement. Les réseaux dans l'économie*, Edition Desclée de Brouwer, Paris.

GRIGNON (C.) et PASSERON (J.-C.), 1989, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Gallimard/le Seuil, Paris.

GUATTARI (F.), 1972, *Psychanalyse et transversalité*, Maspero, Paris.

HOURS (B.), 2002, *Dominations, dépendances, globalisation, Tracés d'anthropologie politique*, Parangon, Paris.

KAMBALE MIREMBE (O.), 2005, *Echanges transnationaux, réseaux informels et développement local. Une étude au Nord-Est de la République démocratique du Congo*, Presse Universitaire de Louvain (PUL), Louvain-La-Neuve/Belgique.

KRUGMAN (P.R.) et VENABLES (A.J.), 1995, « Globalisation and the Inequality of Nations », *Quarterly Journal of Economics*, 110, pp. 857-880.

KRUGMAN (P.R.), 1991a, *Geography and trade*, MIT Press, Cambridge.

KRUGMAN (P.R.), 1991b, « Increasing Returns en Economic Geography », *Journal of Political Economy*, 99, pp. 484-499.

KRUGMAN (P.R.), 1991c, « History Versus Expectations », *Quarterly journal of Economics*, 106, pp. 651-667.

KRUGMAN (P.R.), 1993a, « First Nature, Second Nature and Metropolitan Location », *Regional Science*, 33, pp. 129-144.

LANDRIEU (J.), 2000, « Les services de la cité, objet de la gouvernance : vers une économie du lien », in *Une autre nouvelle économie ? Services mutualités, villes et proximité*, Editions de l'aube, pp.161-184.

LAPEYRE (F.), 2002, « le rêve d'un développement sans conflit », *Les mots du pouvoir. Sens et non-sens de la rhétorique internationale*, PUF, Paris, pp.101-118.

LATOUCHE (S.), 1986, *Faut-il refuser le développement ?* PUF, Paris.

LATOUCHE (S.), 1989, *L'occidentalisation du monde*, La Découverte, Paris.

LATOUCHE (S.), 2004, *Survivre au développement*, Mille et Une Nuit/Unesco, Barcelone.

LATOUCHE (S.), 2005, « Vers la décroissance. Ecofascisme ou écodémocratie », in <http://mondediplomatique.fr/2005/11/LATOUCHE/12900>, consulté le 15 Août 2006.

LAUTIER (B.), 2003, « Le léopard et la panthère écossaise. Mondialisation, éclatement spatial et fractionnement social dans les métropoles latino-américaines », in *Villes et citadins dans la mondialisation*, Khartala-Gemdev, Paris, pp.51-89.

LE BRIS (E.), 2003, « Les villes à la merci d'un rapport paradoxal entre le local et le mondial. Réflexion à partir du cas de l'Afrique au sud du Sahara », in *Villes et citadins dans la mondialisation*, Khartala-Gemdev, Paris, pp.110-134.

MAC KINNON (R.I.), 1973, *Money and capital in economic development*, Brookings institutions, Washington D.C.

MARIE (A.), FRELIN (C.), HAUBERT (M.), LEIMDORFER (F.) et NAM TRÂN NGUYÈN TRONG, 1992, *Etats et sociétés dans le Tiers-monde. De la modernisation à la démocratisation ?*, Publication de la Sorbonne, Paris.

MARSEILLE (J.), 2005, *Empire colonial et capitalisme français*, Albin Michel, Paris.

MASSIAH (G.), 2003, « Développement et démocratie dans le débat international sur la ville et l'Habitat », in *Villes et citadins dans la mondialisation*, Khartala-Gemdev, Paris, pp.285-296.

MATHESON (A.), 2005, « Modernisation du secteur public : un nouveau programme pour les pays de l'OCDE », in *30 ans de réformes de l'Etat. Expériences françaises et étrangères*, Dunod, Paris, pp.211-229.

MATTELART (A.), 2005, *Diversité culturelle et mondialisation*, La Découverte, Paris.

MBEMBE (A.), 2000, *De la post-colonie : essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Karthala, Paris.

MEIER (G.) et SEERS (D.), 1984, *Pioneers in Development*, Oxford University Press, Oxford.

MERRIEN (X.R.), 2005, « L'Etat social face à la globalisation. Une perspective internationale comparée », *Recherches sociologiques*, vol. XXXVI, n° 2-3, pp.187-201.

MONTEZUMA (R.), 2003, « La Transformation récente de Bogota », in *Villes et citadins dans la mondialisation*, Khartala-Gemdev, Paris, pp.135-150.

MUCHIELLI (A.), 1985, *L'identité*, PUF, Paris.

MUTH (J.), 1961, « Rational Expectations and the theory of price movements », *Econometrica*.

NÊME (C.), 2001, *La pensée économique contemporaine*, Economica, Paris.

NOREL (P.), 2003, *L'invention du marché. Une histoire économique de la mondialisation*, Edition du Seuil.

NURKSE (R.), 1968, *Les problèmes de la formation du capital dans les pays sous-développés*, Cujas, Paris.

OMINAMI (C.), 1986, *Le Tiers-monde dans la crise*, La découverte, Paris.

ONDO OSSA (A.), 2000, « Les dilemmes des politiques économiques en pays sous-développés », *Center For Economie Research on Africa*, School of Business Montclair University.

ORLEAN (A.), 1995, « la confiance un concept économique ? », *Problèmes Economiques*, n° 2422.

PARTANT (F.), 1982, *La fin du développement*, Cahiers libres, Paris.

PAUGAM (S.), 2005, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, PUF, Paris.

PEEMANS (J.Ph.), 1996, « l'utopie globalitaire », *L'Economie à la recherche du développement*, PUF, Paris, pp.62-76

PEEMANS (J.Ph.), 1997, *Analyse des processus de développement, Note introductive sur les études de cas*, Document de travail de l'Institut des Etudes du Développement, Louvain-La-Neuve.

PEEMANS (J.Ph.), 1997, *Crise de la modernisation et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique*, l'Harmattan, Paris.

PEEMANS (J.Ph.), 2004, « Développement, identités culturelles, villes et territoires : quelques aspects Nord-Sud », in : Declève et Hibo (coord.), *Développement territorial et mutations culturelles* (coordonné par Bernard Declève et Dominique Hibo), UCL, Presses Universitaires de Louvain, Louvain-la-Neuve.

PEEMANS (J.Ph.), 2004, « Quelques remarques introductives », *Une solidarité en actes. Gouvernance locale, économie sociale, pratiques populaires face à la globalisation*, UCL, presse universitaire de Louvain, Louvain.

PEEMANS (J.Ph.), 2004, *Le développement des peuples face à la modernisation du monde. Les théories du développement face aux histoires du développement « réel » dans le seconde moitié du XX^{ème} siècle*, Academia/L'Harmattan, Louvain-la-neuve/Paris.

PERROUX (C.), 1991, « La notion de pôle de croissance », *L'Economie du XX^{ème} siècle*, Presse Universitaire de Grenoble, pp. 177-189.

PETIT (P.), 2005, *Croissance et richesse des nations*, La Découverte, Paris.

PETITEVILLE (F.), 2002, « La coopération économique de l'Union Européenne entre globalisation et politisation », *Problèmes Economiques*, n° 2.744, pp.25-32.

PLIHON (D.), 2001, *Le nouveau capitalisme*, Flammarion, Paris.

POULON (F.), 1996, préface de : *Crise économique et politique de dérégulation au Cameroun*, l'Harmattan, Paris, pp.....

RAULET-CROZET (N.), 2000, « La nécessaire création des territoires », in *Une autre nouvelle économie? Services mutualisés, villes et proximités*, Edition de l'aube, pp.65-76.

RIFFLART (C.), 2002, « A l'impossible l'Argentine ne peut être tenue », *Conjoncture-Paribas*, n°3, pp.22-28

RIST (G.), 2001, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Presse de Sciences Po.

ROSTOW (W.W.), 1962, *Les étapes de la croissance économique*, Le Seuil, Paris.

SALIN (P.), 1974, *Economie Internationale*, Armand Colin, Paris

SALL (M.), 2004, *Acteurs et pratiques de la production foncière et immobilière à Ourossogui (Sénégal)*, Presse Universitaire de Louvain (PUL), Louvain-la-Neuve/Belgique.

SAPRIN (The Structural Adjustment Participatory Review International Network) 2002, *The policy roots of economic crisis and poverty. A Multi-Country Participatory Assessment of Structural Adjustment. Based on results of the joint World bank/Civil society structural adjustment participatory Review initiative (SAPRI) and the Citizens'Assesment of Structural Adjustment (CASA)*, Washington, DC 20005, USA.

SCHULTZ (T.W.), 1962, « Investment in human being », *Journal of Political Economy*, vol.70, Univesity of Chicago Press.

SEN (A.), 2005, *La démocratie des autres : pourquoi la liberté n'est pas une invention de l'Occident*, Rivages, Paris.

SHMIDHEINY (S.) et ZORRAQUIN (F.J.), 1996, *Financing Change. The Financial Community, Eco-Efficiency, and Sustainable Development*, The MIT Press, London.

SINGLETON (M.), 1998, *Amateurs de chiens à Dakar*, Académia-Bruylant/L'Harmattan, Louvain-La-Neuve/Paris.

SINGLETON (M.), 2004, « Le développement a assez duré ! », *Hémisphères. Journal de débat sur le développement*, pp.4-5

SOLOW (R.M.), 1956, « A Contribution to the Theory of Economic Growth », *Quarterly Journal of Economics*, vol.70, pp.65-94.

STIGLITZ (J.), 2002, *La grande désillusion*, Fayard, Paris.

SWAN (T.W.), 1956, « Economic Growth and Capital Accumulation », *Economic Record*, vol.32, pp.334-361.

TAXIL (B.), 1998, *L'OMC et les pays en développement*, Montchrestien, Paris.

TCHUNDJANG POUEMI (J.), 1980, *Monnaie, servitude et liberté*, Ed. Jeune Afrique, Paris.

THE ECONOMIST, 1994, « Progrès et difficultés de l'économie argentine », n° 2426, novembre, pp.15-19

THISSE (J.), 2005, « L'économie en trois dimensions », *Louvain*, n°159, novembre, pp.5-6.

TINBERGEN (J.), 1961, *Techniques modernes de la politique économique*, Dunod, paris

TONDA (J.), 2005, *Le souverain moderne. Le corps du pouvoir en Afrique centrale (Congo, Gabon)*, Karthala, Paris.

VERLY (J.), 2004, *L'improbable emploi*, Editions Labor, Bruxelles.

WEISSKOPF (Th. E.), 1972, « The impact of foreign capital inflows on domestic saving in under developed countries », *Journal of International Economics*, vol.2, n°1.

WILSON (E.J.), 1993, « French Support for Structural Adjustment Programs in Africa », *World Development*, vol.21, n°3, pp.331-347.

YUNG DO A DUCOBU, 2005, *Internationalisation des Etats et banques multinationales*, Academia Bruylant, Louvain-la-Neuve.